

10^e

Rencontre
internationale
de **Cybèle**

En amont du Sommet des deux rives,
Forum de la Méditerranée

*Société civile
et relance euro-méditerranéenne*

Les actes

lundi 20 mai 2019



Les
Rencontres
de
Cybèle

Sommaire

- 5 **En amont du « Sommet des deux rives » ...**
Contre-amiral (2S) Jean François COUSTILLIERE,
Président de l'association Euromed-IHEDN
- 7 **Présentation de la dixième Rencontre de Cybèle**
La Rencontre était placée sous l'égide de M. Renaud Muselier,
- 9 **Intervention introductive**
Daniel SCHLOSSER, Conseiller auprès de l'ambassadeur
délégué interministériel à la Méditerranée
- 13 **Introduction**
Philippe VITTEL, Vice-Président de la Région SUD-PACA
- 17 • **Table 1 - L'émancipation du facteur humain**
Modérateur : Henry MARTY-GAUQUIÉ
- 17 **Repenser la cohésion sociale à travers la jeunesse des quartiers sensibles : quels liens tisser entre les rives nord et sud ?**
Margot GIRARD
- 21 **Défis multiples, avenir commun : La nouvelle initiative méditerranéenne de la France**
Isabel SCHAEFER
- 27 **Jeunesse non-urbaine : un pari pour l'avenir !**
Yasmine SEGHIRATE EI GUERRAB
- 33 **La jeunesse maghrébine face aux contraintes psychosociologiques**
Hajar HAJJAMI DETROYES
- 42 • **Table 2 – Le renforcement du contenu démocratique et l'approbation citoyenne**
Modérateur : Sébastien ABIS
- 42 **Les fondements d'une paix durable passent par la mise en valeur d'une culture méditerranéenne commune**
Rania BARRAK
- 46 **La coopération en matière d'éducation, d'enseignement supérieur et de recherche et le développement d'une diplomatie scientifique et technologique euro-méditerranéenne**
Erwan LANNON
- 55 **Un nouveau modèle économique pour le développement du bassin méditerranéen**
Maurizio MARIANI
- 58 **La mobilisation sociale et le contrôle citoyen de l'action publique**
Beatriz MESA
- 61 **Conclusion de la journée**
Jean-François DAGUZAN
- 63 **Conclusions de la 10^e Rencontre de Cybèle**
Henry MARTY-GAUQUIÉ
- 67 **Recommandations : propositions d'actions à mettre en oeuvre**
Jean-François COUSTILLIERE

En amont du « Sommet des deux rives » ...

Par le contre-amiral (2S) Jean François COUSTILLIERE ¹,

De 1995 à 2007 les initiatives de coopération entre Union européenne et pays méditerranéens ont été nombreuses. Elles répondaient toutes au besoin de contribuer à faire de l'espace euro-méditerranéen une région de paix et de prospérité bénéfique aux divers pays concernés, et ainsi de pouvoir faire face aux défis majeurs rencontrés : les migrations, la radicalisation, l'explosion démographique, le développement du populisme et la lutte contre le terrorisme. Perturbées par de nouveaux conflits (Irak, Libye, Syrie etc..), elles ont sans doute été excessivement ciblées sur les questions sécuritaires, négligeant d'apporter des réponses aux raisons de fond et de prendre en compte les paramètres humains.

Lors du discours annuel aux ambassadeurs qui se tient traditionnellement en août à Paris, le Président de la République française, en août 2018, avait manifestement tiré un enseignement de ce constat. Il l'a clairement dit² : « *Dix ans après l'Union pour la Méditerranée, il nous faut retrouver le fil d'une politique méditerranéenne différente en tirant tous les enseignements de ce que nous avons réussi et de ce que parfois nous ne sommes pas parvenus à faire* ».

Il annonçait un « Sommet des deux rives », à Marseille au début de l'été 2019, construit sur la base de l'actuel dialogue 5+5.

Cette politique méditerranéenne différente qu'il proposait se devait d'être encore plus inclusive, avec une forte contribution des sociétés civiles. Les grandes lignes évoquées portaient sur la jeunesse, la mobilité, l'énergie, les échanges universitaires. Cette politique était jugée indispensable. Elle visait notamment à contribuer à la reconsolidation du Maghreb.

Cette démarche constituait une initiative originale.

Tout d'abord, elle s'inscrivait dans un format 5+5 qui évidemment permettait d'éviter les plus fortes tensions existantes en Méditerranée. Ensuite elle s'efforçait d'intégrer les sociétés civiles qui ont été consultées avant le lancement du Sommet. Mais elle avait aussi été présentée aux différents acteurs, avant d'être annoncée, tout en y associant des partenaires incontournables, l'Union européenne et l'Allemagne. Enfin, les axes d'effort principaux ne comprenaient pas d'aspects sécuritaires, mais spécifiquement l'énergie, l'économie et la compétitivité, la jeunesse et l'éducation, l'environnement et le développement durable et enfin la culture, la mobilité, le tourisme et les médias. Les résultats attendus : de vrais projets concrets d'investissement, d'événements, de réseaux, de coopération etc. ..

Le pari était audacieux. La Méditerranée a connu tant de déconvenues en termes de coopération que cette nouvelle initiative ne pouvait être accueillie autrement qu'avec réserve voire scepticisme.

Pour autant si rien n'était fait, il est certain que la Méditerranée serait incapable de faire face aux différents défis évoqués. Dispersés les pays n'auront pas les moyens d'affronter les différents

¹Président de l'association Euromed-IHEDN

²Discours du Président de la République à la conférence des Ambassadeurs à Paris, le 27 Août 2018

enjeux. Depuis 2007 et l'échec de l'UpM, la problématique méditerranéenne a été évacuée, oubliée, niée ... Enfin, on parlait à nouveau de cet espace ! Nous ne pouvions pas nous tenir à l'écart.

C'est pourquoi l'association Euromed-IHEDN a décidé d'accompagner l'émergence de cette initiative avec modestie certes, mais détermination en organisant à Marseille un événement, la dixième Rencontre de Cybèle, destinée à contribuer à la réflexion préalable au Sommet en vue de proposer des pistes d'actions de la société civile. Elle s'est focalisée sur les sujets : jeunesse éducation, culture, mobilité, tourisme et enfin médias.

Cette Rencontre « labellisée Sommet des deux rives », soutenue par la Délégation interministérielle à la Méditerranée et par le Conseil régional Sud-Provence Côte d'Azur s'est tenue le 20 mai 2019, en deux tables rondes, avec la contribution de huit intervenants provenant du pourtour de la Méditerranée occidentale, de Bruxelles et d'Allemagne. Animée par des membres du Conseil scientifique de l'association, elle a permis de dégager des propositions qui ont été adressées aux organisateurs du Sommet et qui sont rassemblées sur le site d'Euromed-IHEDN en un recueil d'actes.

Présentation

de la dixième Rencontre de Cybèle

*La Rencontre était placée sous l'égide de M. Renaud Muselier,
Député européen, Président de la Région SUD - Provence Alpes Côte d'Azur,*

• *Prises de parole*

Ont été sollicités pour ouvrir et clôturer la Rencontre :

Introduction :

Monsieur Philippe Vitel, vice-président de la région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur

Message de la DIMED :

Monsieur Daniel Schlosser, conseiller auprès de l'ambassadeur délégué interministériel à la Méditerranée

Conclusions :

Monsieur Henry Marty-Gauquié, directeur honoraire de la Banque européenne d'investissement (BEI) et membre du Conseil scientifique d'Euromed-IHEDN,

Clôture par :

Monsieur Jean-François Daguzan, vice-Président de l'Institut Choiseul, chercheur associé à la Fondation pour la recherche stratégique et membre du Conseil scientifique d'Euromed-IHEDN.

• *Les modérateurs*

Monsieur Henry Marty-Gauquié, directeur honoraire de la Banque européenne d'investissement (BEI) et membre du Conseil scientifique d'Euromed-IHEDN,

Monsieur Sébastien Abis, directeur de DEMETER, écosystème associatif du secteur agricole et agro-alimentaire tourné vers les réflexions de long-terme et membre du Conseil scientifique d'Euromed-IHEDN.

• *Les intervenants*

Un point de vue allemand : Madame Isabel Schaefer, Docteure en science politique, chercheuse, experte du Maghreb, et enseignante à la Humboldt-Universität zu Berlin (Allemagne).

Un point de vue algérien : Madame Yasmine Seghirate El Guerrab, Responsable de la communication et des publications au Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM),

Un point de vue bruxellois : Monsieur Erwan Lannon, Professeur en droit européen à l'Université de Gand et au Collège d'Europe (Belgique), et membre du Conseil scientifique d'Euromed-IHEDN

Un point de vue espagnol : Madame Beatriz Mesa, correspondante-analyste basée au Maroc pour des médias espagnols, chercheuse à l'Université de Cadiz (Espagne) et enseignante à l'Université internationale de Rabat (UIR) (Maroc),

Un point de vue français : Madame Margot Girard – Vice-présidente de l’association Cohésion nationale et citoyenneté - IHEDN (CNC-IHEDN) et directrice de programmes sociaux-humanitaires.

Un point de vue italien : Monsieur Maurizio Mariani, Economiste et environnementaliste,

Un point de vue marocain : Madame Hajar Hajjami-Detroyes, Doctorante à la faculté de droit de Tanger (Maroc),

Un point de vue tunisien : Madame Rania Barrak, Universitaire, enseignante à l’Ecole d’état-major (EEM) et à l’Ecole supérieure de guerre (ESG) de Tunis (Tunisie).

Dixième Rencontre de Cybèle

Intervention introductive

*Par Monsieur Daniel SCHLOSSER*³,

Quel beau titre que celui que vous avez donné à vos séminaires : « Les Rencontres de Cybèle » ! Il se trouve que lorsque je dirigeais l'Institut français d'Izmir, l'ancienne Smyrne, j'ai passé quatre années à trois cents kilomètres de l'endroit où Cybèle aurait vécu, dans la région de Kütahya et je m'y suis souvent promené. A Kütahya, se trouvent encore les grandes fabriques historiques de la vaisselle impériale ottomane.

« Cybèle », voilà qui vous mène à une réputation difficile à assumer. Mère des dieux, elle avait la passion de la toute-puissance. Elle était d'ailleurs une féministe absolutiste, au point de s'attribuer toutes les vertus masculines et féminines - y compris biologiques - et d'encourager les hommes à devenir des eunuques. La statue d'Aphrodite à Ephèse en témoigne de façon fort visible par ses parements corporels externes.

Mais ce que je veux retenir avant tout de Cybèle, c'est son enfance : elle aurait en effet été élevée par des fauves. J'en tire la conclusion que Cybèle est d'abord, par sa nature profonde, la déesse de la liberté. Pour ce qui concerne la 10e Rencontre de Cybèle, il lui incombe par conséquent le devoir d'être une rencontre de la toute-puissance (de la pensée bien entendu) et de la liberté.

Je crois qu'ici tout se passe sous le signe de Chatham House, et je peux donc compter sur votre discrétion et vous livrer toute la vérité sur le Sommet des deux rives !

Permettez-moi de vous dire que c'est un très grand plaisir d'être devant vous, avec cette liberté d'expression, pour vous parler d'une entreprise dont on ne peut livrer toutes les dimensions sans cette liberté. Le Sommet des deux rives présente quelques originalités dont résultent certains paradoxes apparents.

La liberté dans le Sommet des deux rives, c'est que la fin de l'Histoire de cette rencontre n'est pas écrite. La seule partie qui a été écrite à cette date, c'est le processus de préparation. Les aboutissements, les résultats du Sommet qui seront présentés à Marseille le 24 juin, ne sont pas encore écrits aujourd'hui et ne le seront qu'au petit matin du 24 juin.

Les fondements même du Sommet des deux rives constituent une originalité, car au fond, ce Sommet n'était pas réellement prévu. Le Président Emmanuel Macron avait annoncé au début de son mandat deux grands discours fondateurs : un premier sur l'Europe et un second sur la Méditerranée. Le discours sur l'Europe a été prononcé de 25 septembre 2017 à la Sorbonne. Mais il n'y a pas eu de grand discours sur la Méditerranée. Les observateurs attendaient ce discours lors de sa visite d'État en Tunisie. S'il y a bien eu des références nombreuses à la Méditerranée dans les discours prononcés par le Président à cette occasion, il n'y a pas eu le grand discours attendu sur la Méditerranée. Emmanuel Macron a cependant dit ceci, à quelques mots près : « *Je prendrai l'initiative, à un moment donné, de réunir en France les dirigeants de la Méditerranée occidentale* » et il ajoute : « *mais aussi les sociétés civiles, les universitaires, les artistes, les intellectuels,*

³ Conseiller auprès de l'ambassadeur délégué interministériel à la Méditerranée

les jeunes ». Les jeunes... Je ne trahis pas un grand secret en disant que l'Élysée a beaucoup insisté sur l'importance à accorder à la jeunesse dans la préparation de ce Sommet. La jeunesse a été le thème central de l'acte 2 de « la Méditerranée du futur » organisée par la Région Sud en novembre dernier. Ce ne sont donc pas les Marseillais, et encore moins vous, Monsieur le Vice-Président de la Région, qu'il faut convaincre qu'on ne peut parler du futur de la Méditerranée, ou de la Méditerranée du futur, sans mettre les jeunes au centre de nos préoccupations.

La seconde originalité tient dans la forme de la préparation de ce Sommet. Il se trouve dans cette salle des personnes qui ont déjà participé à l'organisation de sommets de chefs d'État et ceux-là le savent bien : un sommet est en général la suite d'un précédent sommet. C'est le cas des G7 par exemple. A la fin d'un sommet, le pays qui prend la présidence suivante annonce le thème du prochain sommet et précise les orientations qu'il prendra pendant sa présidence. La préparation est ensuite confiée à des experts, à des conseillers présidentiels ou ministériels et à des diplomates chevronnés. Et tout se prépare dans ce cercle, avec des pré-sommets de ministres – c'est le cas en cette période de préparation du G7 qui se tiendra sous présidence française à Biarritz - avec les ministres des Affaires étrangères, des ministres de la Défense, de la Culture ou de l'Éducation. Au terme d'un processus très maîtrisé, on arrive à des consensus à l'issue d'échanges permanents entre les différentes chancelleries pour aboutir in fine à une déclaration commune. Toute la préparation se déroule selon un processus coutumier et connu, maîtrisé par des experts, hauts fonctionnaires, dans une sécurité et une temporalité parfaitement maîtrisées. Pour le Sommet des deux rives, c'était tout à fait autre chose. Le Président Macron a souhaité que la préparation soit menée étroitement avec la société civile. La société civile, ce sont les universitaires, les associations et ONG, les entrepreneurs, les jeunes, les intellectuels, les artistes, etc. Notre petite équipe de la DIMED (Délégation interministérielle à la Méditerranée) s'est donc lancée dans un travail complexe et lourd pour rechercher dix personnalités représentant la société civile française (avec Mme Patricia Ricard que vous connaissez bien, comme cheffe de file de la délégation française), pour solliciter le même travail de la part des neuf autres pays du dialogue 5+5 et pour proposer l'organisation de forums préparatoires dans ces pays dans le but de donner plus largement la parole à la société civile de ces pays (plus de 1200 personnes ont participé au total à ces exercices). J'aurais dû préciser dès le début de mon propos que le format géographique retenu pour le Sommet des deux rives était celui du dialogue 5+5 et que nous avons associé à nos travaux l'Allemagne et l'Union européenne ainsi que les organisations euro-méditerranéennes comme l'Union pour la Méditerranée, la Fondation Anna Lindh pour le dialogue des cultures ainsi que des organisations financières internationales (Banque Mondiale, Banque européenne de reconstruction et de Développement, Banque européenne d'Investissement) et enfin l'OCDE.

Nous nous sommes donc confrontés à une opération complexe et lourde à mener à bien en très peu de temps. Notre équipe s'est rendue à diverses rencontres, séminaires et colloques - notamment à « La Méditerranée du futur » qui nous a beaucoup appris sur la jeunesse - mais aussi à beaucoup de petites rencontres, des rencontres tenues parfois dans de toutes petites salles, à vingt ou trente où nous avons écouté les sociétés civiles. Nous avons créé notre base de données sur toutes les attentes, comportant tous les projets des uns et des autres, des jeunes, des jeunes entrepreneurs, des universitaires, des intellectuels, etc. Pour couvrir l'ensemble des thèmes qui nous sont apparus progressivement comme centraux, nous avons organisé avec nos partenaires cinq forums qui, à cette date jour, ont déjà tous eu lieu. Un forum sur les énergies, organisé par l'Algérie ; un sommet sur l'économie, qui a été organisé par le Maroc ; un sommet sur culture, médias et tourisme, que nous avons organisé à Montpellier ; un sommet sur la jeunesse, la formation et

les mobilités, à Malte ; et un dernier qui s'est terminé vendredi soir, à Palerme, sur l'environnement, l'économie circulaire, l'économie bleue, etc.

Nous avons tenté d'aborder tous les grands sujets mais en conservant un agenda positif sur la Méditerranée, considérant que depuis trop longtemps l'image de la Méditerranée s'est dégradée et que lui était associée désormais essentiellement une connotation négative « migrants, drames et terrorisme ». En résumant d'un mot : difficultés et désordres sur la rive sud et populismes sur la rive nord... Donc nous nous sommes dit : « Partons sur un agenda positif, non pas pour ignorer les problèmes, mais parce que les problèmes se résolvent lorsque l'on avance, et on avance bien mieux avec des agendas positifs ». A Tunis, le Président de la République avait souhaité que l'on réfléchisse sur une nouvelle dynamique pour la Méditerranée, sur une nouvelle politique pour la Méditerranée, c'est dans ce sens que nous avons voulu travailler.

Les forums ont eu comme fonction principale de faire se rencontrer d'une façon paritaire et équilibrée des représentants des sociétés civiles de la rive sud et de la rive nord. Ils ont permis d'écouter les attentes, mais aussi de découvrir des initiatives et des projets déjà lancés, des initiatives prometteuses du Sud et du Nord. Ils ont également permis de créer des convergences sur des projets, d'aboutir à des initiatives de plus grande importance ou engageant une plus large participation. Enfin, ils ont permis d'imaginer ensemble, dans les travaux, dans les échanges, dans les dialogues, des projets complètement nouveaux auxquels personne n'avait pensé.

Nous nous trouvons aujourd'hui à un stade où tous ces projets et propositions qui ont été présentés, toutes ces attentes qui ont été exprimées, continuent d'être travaillés par celles et ceux qui ont participé à ce processus et qui veulent s'investir dans la région méditerranéenne. Dans cette organisation originale et complexe du Sommet, nous avons demandé à chacun des 10 pays participants de présenter dix personnes, dix représentants de la société civile, choisis en fonction de leur engagement connu pour la Méditerranée et leur connaissance des sujets de la Méditerranée, sur les cinq thèmes sur lesquels ont porté les forums : deux par thème et par pays, cela fait cent personnes au total. Parmi ces cent personnes, quelques-unes s'exprimeront aujourd'hui aux Rencontres de Cybèle – je vois devant moi Sébastien Abis qui interviendra tout à l'heure et qui est une des personnalités qualifiées de la société civile française ainsi que Margot Girard, qui pourront vous dire comment elles ont vécu ce processus. Sur les épaules des « Cent » repose une lourde responsabilité. Car de toute cette matière qui a émergé des forums - une matière libre et authentique, tout-à-fait digne de Cybèle - il va falloir faire émerger autant de convergences que possible, de manière à ce que parmi tous ceux qui ont fait le travail de réflexion, qui sont venus aux forums, qui se sont exprimés - courageusement parfois - personne ne puisse avoir l'impression d'avoir été oublié, voire instrumentalisé. Il faudra que chacune puisse se reconnaître quelque part, dans une mesure proposée, dans un projet commun, dans un projet générique, dans un projet plus vaste. Tout ce travail, il faudra le faire et nous n'avons plus qu'un mois pour le faire. Il faudra que de ces projets, de ces attentes, de ces demandes, émerge quelque chose qui puisse être énoncé sous une forme politique, sous forme de mesures politiques. Et cela, c'est compliqué. Les élus savent faire cela : écouter la société civile, ses attentes, et ensuite raconter, raconter une mesure, l'expliquer. Je dis raconter, parce qu'il faut qu'une mesure ou une initiative soit porteuse de sens, qu'elle soit compréhensible par le plus grand nombre. Il s'agit là d'un exercice compliqué. Nous sommes aujourd'hui parvenus à ce moment de « conversion » où, après avoir écouté, dans le détail, des attentes divergentes, des attentes parfois éruptives, à la manière de Cybèle, libres d'expression, avec beaucoup de cœur parfois, il va falloir que les cent personnalités construisent une déclaration à l'adresse des chefs d'État. Puis il faudra préparer une réponse de ces mêmes chefs d'Etats sous la forme de

mesures : non sous la forme de mesures très générales qui permettent de continuer comme avant, mais des mesures qui auront une implication dans la vie réelle des gens, de tous ceux qui vivent autour de la Méditerranée et qui font vivre la Méditerranée. Je le répète, il s'agit d'un exercice difficile ! C'est pour cela que nous allons le faire à Marseille, parce qu'ici, dans cette grande région méditerranéenne, vous avez l'habitude de traiter des questions méditerranéennes, de les traiter dans l'esprit méditerranéen en écoutant toutes les effusions, toute la force et la liberté d'esprit qui caractérise la Méditerranée. Et vous savez aussi toutes les difficultés qui en résultent ensuite pour la gestion et la gouvernance. Vous avez l'habitude de le faire et j'espère, Monsieur le député, Monsieur le Président, que l'esprit de Marseille vaincra et que ce qui sortira de ce Sommet

- Répondra aux attentes de la société civile de la Méditerranée ;
- Intègrera l'essentiel des projets qui ont été présentés et dont les porteurs attendent qu'ils puissent se réaliser ;
- Fera naître le sentiment qu'une nouvelle dynamique est engagée, pour une Méditerranée plus cohérente, une Méditerranée qui ne soit plus une frontière mais qui soit une région de développement soutenable.

Vous comprenez pourquoi je suis très heureux d'être ici, à Marseille, dans l'attente du Sommet des deux rives !

Introduction

Par Monsieur Philippe VITEL⁴,

Le Moyen-Orient et la Méditerranée sont aujourd'hui secoués par des conflits qui en font une zone sous haute tension où se cristallisent de nombreuses rivalités, revendications, et fractures. Irak, Syrie, Libye, Palestine, Yémen autant de guerres et de foyers de crise sur lesquels le monde entier a les yeux rivés et qui parfois s'invitent douloureusement dans d'autres pays à travers les attentats qui les frappent ou encore les arrivées massives de réfugiés.

L'inquiétude gagnant, la communauté internationale se mobilise. Au premier rang de celle-ci figure la France qui, à travers son action politique, diplomatique et humanitaire ainsi que son assistance et ses interventions militaires, participe activement à la lutte contre le terrorisme.

Mais cette implication n'est pas sans conséquence pour notre pays. Elle génère un certain nombre de tensions, de difficultés qu'il lui faut surmonter et qui sont autant de défis à prendre rapidement en compte car c'est bien de sa paix, de sa sécurité et de sa cohésion nationale dont il est désormais question.

I - Positionnement géographique et géopolitique, quel rôle pour la Région Sud ?

Sur tous ces sujets, la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur, de par son positionnement géographique et donc géopolitique, se doit de jouer un rôle majeur. Je ne vous rappellerai pas que notre région est la première région militaire de France, 70% des unités de la marine française y sont stationnées à Toulon premier port de guerre de la Méditerranée, nos capacités aériennes, terrestres et de transit y sont très développées, s'y associe une industrie de défense particulièrement présente et active.

Au-delà de ce constat, nos 870 kilomètres de côtes sont évidemment exposés aux menaces venant du Sud, exigeant une vigilance bien sûr mais aussi à un engagement, comme cela est le cas depuis plusieurs années, dans des actions de coopération avec les collectivités étrangères et plus spécifiquement méditerranéennes.

Engagée depuis des années dans des actions de coopération avec des collectivités étrangères et plus spécifiquement méditerranéennes, la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur estime qu'une coopération active entre voisins méditerranéens et européens au niveau des collectivités locales est nécessaire pour faire face aux nombreux enjeux concrets : changement climatique, pollution, biodiversité marine, développement urbain, sécurité maritime, mais aussi crises migratoires humanitaires. C'est dans ce cadre que l'institution régionale a organisé, en novembre 2017, l'acte 1 « Un engagement commun pour les accords sur le climat » de « la Méditerranée du futur », événement annuel d'envergure internationale qui a réuni à Marseille ministres, responsables

⁴ Vice-Président de la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur

d'autorités locales, experts, chercheurs, représentants de la société civile et des organisations non-gouvernementales. Ce nouveau rendez-vous annuel a été suivi en novembre 2018 d'un acte 2 consacré à la jeunesse et à l'innovation. L'acte 3 qui se déroulera les 25 et 26 novembre 2019 sera consacré à l'investissement.

Très concrètement, l'acte 1 de « la Méditerranée du futur » a permis, entre autres, le lancement d'un appel à projets sur le changement climatique, et l'acte 2, un appel à projets sur la jeunesse. Ainsi, de nombreuses actions sont actuellement en cours de réalisation ou de sélection. Par ailleurs, l'acte 2 a ouvert la voie à la création d'un Parlement méditerranéen de la jeunesse.

Une stratégie renouvelée en Méditerranée

A la suite de ces manifestations, l'institution régionale s'est dotée d'une nouvelle stratégie de coopération euro-méditerranéenne qui cible son action autour de quatre axes majeurs :

- mobiliser les gouvernements locaux de la Méditerranée aux côtés de la France et de l'Europe pour relever le défi du changement climatique ;
- dynamiser les échanges économiques, culturels et universitaires de la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur avec le bassin méditerranéen ;
- inscrire l'espace méditerranéen dans sa dimension européenne ;
- renforcer la solidarité en Méditerranée.

Cette stratégie de « la Méditerranée du futur » se décline depuis en nouveaux accords de coopération, comme avec la région Toscane ou prochainement avec la région Catalogne.

Aujourd'hui, les potentialités de coopération avec les territoires partenaires apparaissent très ouvertes, dans des domaines tels que la mobilité des jeunes, les relations interuniversitaires, la culture, le patrimoine, la francophonie et l'humanitaire. En outre, il existe une forte demande de développement des relations économiques entre nos acteurs, particulièrement dans le domaine portuaire, dans le secteur du tourisme, dans le domaine des relations inter-entreprises mais aussi de la formation professionnelle.

II - La Région et son positionnement stratégique au cœur de la diplomatie française et européenne

Ainsi, la Région et son positionnement stratégique prennent toute leur place au cœur de la diplomatie française et européenne. En effet, pour répondre à l'ensemble de ces défis méditerranéens et proche-orientaux, la France, par la voix du Président de la République, Emmanuel MACRON, et de son ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères, Jean-Yves Le DRIAN, a rappelé sa volonté de poursuivre, dans l'espace méditerranéen, une politique qui vise le renforcement des liens économiques, culturels et sociaux entre les pays situés sur les rives de ce vaste ensemble, avec comme finalité, le maintien de la paix, le progrès économique, la protection de l'environnement, et la promotion de la francophonie.

Ces positions ont été rappelées par le ministre Jean-Yves LE DRIAN lors de l'acte 1 de « la Méditerranée du futur » organisé par le Président Renaud MUSELIER. Cet événement d'envergure internationale a été l'occasion de rappeler que la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur avait un

rôle essentiel à jouer au côté de l'Etat dans la défense de la politique méditerranéenne de la France. L'acte 2 de « la Méditerranée du futur » qui s'est déroulé les 12 et 13 novembre 2018 sur le thème de la jeunesse et de l'innovation, a permis à la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur de réaffirmer cette position.

C'est d'ailleurs dans le prolongement de l'acte 2 de « la Méditerranée du futur » que se tiendra, le 24 juin prochain à Marseille, « le Sommet des deux rives », afin de partager une vision de ce que doit être notre avenir et pour repenser nos politiques méditerranéennes. Il aura pour thèmes centraux l'éducation, l'énergie, l'économie, le climat, et la culture, le tourisme et les médias.

Annoncé par le Président de la République, cette information a été reprise par Jean-Yves LE DRIAN et Renaud MUSELIER à l'occasion de l'acte 2 de « la Méditerranée du futur ». A travers plusieurs réunions préparatoires, les collectivités locales et les sociétés civiles des pays participant au « Sommet de deux rives » ont été associées à sa préparation.

Dans le cadre de ces orientations, la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur entend jouer un rôle central en Méditerranée. En effet, par son histoire, sa géographie et sa démographie, la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur revendique une double appartenance, européenne et méditerranéenne, qui la place sur la ligne de partage entre deux civilisations qu'elle entend contribuer à rapprocher.

III - La Région Sud veut s'imposer comme un animateur majeur des politiques méditerranéennes

En outre, la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur, au travers de ses actions de coopération décentralisées a conclu un partenariat durable avec les gouvernements locaux les plus représentatifs des grands foyers de vie et de culture des autres rives de la Méditerranée (Tanger, Alger, Tunis, Alexandrie, Haïfa, Hébron...). À un moment où le rôle des États est soumis aux changements et qu'émergent parallèlement de nouveaux acteurs sur l'échiquier politique, les entités sous-étatiques s'érigent en acteurs de poids incarnant les instances les plus représentatives des citoyens et qui connaissent au plus près leurs besoins.

A ce titre, notre Région peut légitimement revendiquer, sur la façade méditerranéenne française, un positionnement stratégique pour la diplomatie française et européenne. Confirmant cette volonté, la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur entend accompagner les différents opérateurs régionaux qui œuvrent pour favoriser la coopération, le dialogue et la paix entre les peuples méditerranéens. L'ambition fixée aux diverses initiatives promues depuis plusieurs années de transformer le bassin méditerranéen en un espace de paix et de prospérité ne pourra s'établir qu'à travers le partenariat des différents acteurs de la zone, afin de favoriser l'émergence de la sécurité, condition préalable à tout développement durable.

Vous l'aurez compris, la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur a pour ambition de favoriser le développement d'actions visant à soutenir la promotion d'une culture de dialogue euro-méditerranéen et de rapprochement des deux rives. L'implication de la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur dans l'organisation et le déroulement du « Sommet des deux rives » (manifestation organisée par l'Etat) doit lui permettre de consolider et réaffirmer sa position en tant que tête de pont de la diplomatie nationale en Méditerranée. Pour la France, l'action de la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur permet de recentrer la coopération en Méditerranée occidentale vers la France.

C'est avec cette même ambition que la Région soutient depuis plusieurs années l'association Euromed-Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (Euromed-IHEDN), dont le rôle est de promouvoir une meilleure connaissance de la région euro-méditerranéenne sur un plan géopolitique et économique, et de contribuer à la production de paix et de la prospérité de cette région en appelant l'attention tant des citoyens français, qu'européens ou méditerranéens, sur les défis et les enjeux que représente cet espace pour la zone euro-méditerranéenne.

C'est pourquoi, notre institution est heureuse d'accueillir cette rencontre sur la place de la société civile dans la politique euro-méditerranéenne. Alors soyez les bienvenus à Marseille, dans notre Hôtel de Région où je vous souhaite de conduire les réflexions et les échanges les plus avertis qui enrichiront les réflexions que mènent les élus de notre institution.

Table 1

L'émancipation du facteur humain

Modérateur : Henry MARTY-GAUQUIÉ

Repenser la cohésion sociale
à travers la jeunesse des quartiers sensibles :
quels liens tisser entre les rives nord et sud ?

Par Margot GIRARD ⁵,

Cette initiative est intéressante afin de relancer la politique euro-méditerranéenne qui ne trouve pas sa place sur la scène diplomatique actuelle.

Le problème aujourd'hui, à la lecture du très bon guide réalisé par Econostrum et la région sud, « Le guide européen 2019 des financements et de la coopération », à moins d'être un expert des institutions internationales et européennes et un spécialiste dans la connaissance des bailleurs de fonds, est pour une association ou une organisation de s'y retrouver. De plus, la plupart des subventions concernant les projets euro-méditerranéens financent de grands programmes dans les domaines de l'industrie et de l'agriculture, dans le cadre de l'UPM par exemple ou de grands projets en lien avec l'éducation ou la culture.

Aussi, comment à travers cette multitude de réseaux, de programmes et d'initiatives : comment faire participer la société civile des pays concernés, l'unir, éviter les doublons et créer une véritable cohérence de projets.

Les Objectifs

Comment faire preuve de plus de lisibilité et intégrer l'ensemble de la société civile et non pas seulement les structures déjà intégrées et implantées au sein des réseaux euro-méditerranéens ?

Comment faire pour créer des synergies entre les structures associatives et les initiatives citoyennes nationales des différents pays du 5+5 ?

Comment créer du multilatéralisme et du bilatéralisme sur des projets pertinents qui pourraient permettre la mise en place de partenariats concrets au sein de la société civile des pays du 5+5 ?

Les problèmes rencontrés

Souvent les associations ou les initiatives citoyennes sont concentrées sur leurs actions et n'ont ni le temps ni la connaissance ou la compétence de répondre aux appels à projets. De plus, en fonction des pays, la société civile n'est pas organisée de la même manière que cela soit d'un point de vue administratif, juridique ou structurel.

Or il existe un point commun entre ces structures : le besoin de financement. Mais comment rendre accessible les financements publics et privés à l'ensemble des structures ? Comment simplifier le système de financement actuel et faire que des modalités de création de synergies et

⁵ Direction de programmes sociaux-humanitaires

de partenariats inter-structures soient intégrées ? Il est également possible de mutualiser les compétences et de créer des regroupements entre structures ayant les mêmes objectifs.

Les forums préparatoires qui viennent d'avoir lieu en amont du sommet des 2 rives ont permis de favoriser les rencontres de la société civile euro-méditerranéenne. Cela permet aux populations de mieux se connaître et de se comprendre, cela contribue au recul des populismes et des nationalismes au Nord et permet un échange de bonnes pratiques sur de nombreux domaines qui peut être profitable tant pour le Sud que pour le Nord.

Les problématiques

Quelle langue utiliser ? Le problème de la langue engendre des surcoûts liés aux traductions et ne permet pas un échange fluide entre les structures et les organisations. De plus, les structures associatives, caritatives ou sociales dans les différents pays du 5+5 connaissent des modes de gestion différents.

Les solutions proposées

Mettre en place une plateforme d'échange simple d'utilisation pour que les structures puissent communiquer directement entre elles afin de développer des partenariats dans un espace privilégié auprès de bailleurs potentiels et simplifier les demandes de financements de projets.

En France, des enseignements peuvent également être tirés et donner lieu à des recommandations.

Les attentats perpétrés sur notre territoire par de jeunes Français ainsi que le départ de nombreux d'entre eux pour aller combattre auprès de l'Etat islamique ont mis en lumière une problématique qui existe depuis de nombreuses années en France, à savoir l'intégration de nos populations les plus précaires.

A travers son histoire, la France a fait appel après la guerre aux populations de ses anciennes colonies pour reconstruire l'économie. Après maintes politiques publiques, nous sommes aujourd'hui face à un véritable désastre d'urbanisation avec des ghettos vétustes créés en marge de toutes les villes françaises, ghettos qui regroupent les populations les plus précaires dont fait partie cette jeunesse issue de l'immigration.

Nos quartiers connaissent aujourd'hui une jeunesse française issue de la 3ème voire la 4ème génération, pour la plupart d'origine algérienne mais également marocaine et tunisienne, qui idéalise et fantasme les pays du sud de la Méditerranée, pays de leurs origines mais dans lesquels la plupart n'ont jamais mis les pieds, ni ne parlent la langue, hormis quelques insultes. Cette jeunesse en mal d'inclusion, recherche une appartenance à une origine, le rattachement à une communauté afin de trouver un sens à leur situation qui semble figée. Le mécanisme de l'ascenseur social français à travers son école républicaine connaît depuis plusieurs années de vraies difficultés.

Ce sentiment d'exclusion et de non-appartenance à son pays entrave la cohésion sociale et le vivre-ensemble qui, en plus des situations de pauvreté et de précarité, créent les conflits sociaux que l'on connaît dans nos quartiers et la montée des radicalismes.

Cette jeunesse qui a déserté le système éducatif, se retrouve souvent dans les structures associatives d'insertion sociale qui travaillent avec les missions locales pour les plus jeunes et également

avec les SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) car beaucoup d'entre eux connaissent déjà un parcours carcéral. Ils se retrouvent dans ces structures car ils ont besoin d'un statut administratif.

La mise en place de la mobilité de ces jeunes, associée à un travail effectif leur permettrait d'avoir une vision plus objective de ces pays dont ils fantasment la culture et les modes de fonctionnement.

Appréhender et comprendre la culture de l'autre, même si cette jeunesse est issue de l'immigration et qu'elle se fantasme comme la jeunesse arabe, ces jeunes sont pétris de culture française. Cette prise de conscience pourrait permettre à cette jeunesse de se construire dans leur spécificité et trouver leur place au sein de la société. De plus, ils pourraient devenir des vecteurs de diffusion d'actions bilatérales et de rapprochements euro-méditerranéens. Ils pourraient être les futurs acteurs du développement des projets de rassemblement des 2 rives de la Méditerranée.

Objectif

Permettre à cette jeunesse qui ne fait pas d'étude, de construire son système de valeurs et de trouver sa place au sein de la société. A savoir qu'il existe de nombreux programmes de mobilité pour les jeunes en système d'études mais que peu de choses sont mises en place pour cette jeunesse désœuvrée en mal d'inclusion sociale.

Propositions

- Chantier jeune ou chantier d'insertion : créer des partenariats et des échanges avec les pays du Sud. Envoyer travailler des équipes de jeunes encadrées, par exemple dans le secteur de l'agriculture ou du bâtiment
- Mettre en place des partenariats avec des entreprises des pays du Sud qui pourraient accueillir ces jeunes. En parallèle, cela pourrait permettre de développer une économie sociale et solidaire entre les différentes structures.

Cette initiative, au-delà des avantages franco-français sur l'intégration de sa jeunesse en précarité, pourrait s'inscrire dans le cadre plus large de l'insertion sociale des jeunes NEET's (Neither in Employment nor in Education or Training) en Méditerranée. En effet, l'année dernière, le « Réseau Méditerranée nouvelle chance » (MedNC), rassemblant des structures de l'insertion socio-professionnelle de l'espace euro-méditerranéen (ce réseau comprend des structures en France, en Espagne, au Portugal, en Algérie, au Maroc et en Tunisie, en ce qui concerne les pays du 5+5), a développé un guide pour l'insertion professionnelle des jeunes NEET en Méditerranée.

En effet, le constat est alarmant, en 2018, 1 jeune sur 4 n'est ni en emploi, ni en étude, ni en formation dans la région du Nord de l'Afrique. Les taux de chômage des jeunes au Maghreb sont parmi les plus élevés au monde : 35, 8% pour la Tunisie ; 23, 9% pour l'Algérie et 18% pour le Maroc. Mais les pays de la rive nord de la Méditerranée ne sont pas en reste : 34% en Espagne ; 32% en Italie ; 23,9% au Portugal et 20% pour la France d'après les données de l'Organisation internationale pour le travail de 2016.

Le Réseau MedNC a élaboré ce guide autour de 4 thématiques spécifiques :

- Développer un réseau de structures œuvrant dans le domaine de l'insertion professionnelle et en optimiser les effets ;
- Définir une approche pertinente sur le développement personnel ;
- Construire des partenariats solides avec les entreprises ;
- Diversifier les sources de financements et assurer un financement durable des structures.

En s'appuyant sur ce réseau, une logique d'échange inter-structures et de réseaux d'entreprises multilatéraux pourrait être développée.

Pour intégrer pleinement le dialogue 5+5, il faudrait associer des structures italiennes, maltaises, mauritaniennes et libyennes.

Les difficultés

Les politiques d'insertion ne sont pas nécessairement en vigueur dans tous les pays du 5+5.

Comment inclure la Libye et la Mauritanie avec les difficultés liées à la langue et les problèmes sécuritaires internes à ces pays ?

Les financements

En France, les salaires des personnes travaillant dans les chantiers d'insertion sont pris en charge par l'Etat. Les structures accueillantes n'auraient pas à prendre en charge le salaire des personnes envoyées.

Mais comment financer les coûts liés au trajet et au logement : le logement et la nourriture pourraient être pris en compte par les structures accueillantes en échange du travail fourni comme sur le modèle du woofing. Concernant le trajet, il existe la possibilité de demander des subventions publiques.

Idéalement le système devrait fonctionner sur un système d'échange et des jeunes des pays du Sud devraient pouvoir venir en France. Il faudrait, à cette fin, pouvoir bénéficier d'une politique de visas assouplie.

Cette ouverture culturelle et sociale est essentielle à la création de la cohésion nationale et du vivre-ensemble dans le contexte de montée des populismes et des nationalismes que nous connaissons.

Défis multiples, avenir commun : la nouvelle initiative méditerranéenne de la France

Par Isabel SCHAEFER ⁶,

Alors que les défis dans l'espace méditerranéen concernent de plus en plus tous ses riverains (p.ex. les migrations ou bien les menaces environnementales) et demandent donc des réponses politiques intergouvernementales concertées, la coopération politique entre les pays euro-méditerranéens a plutôt diminué pendant les dernières années. Cette tendance est due, entre autres, au sentiment de désorientation éprouvé après les révoltes arabes en 2011, aux divergences internes et à l'incertitude sur les ordres politiques à venir. Mais ces défis communs, comme la pollution de la mer Méditerranée, le nombre important de migrants qui meurent en traversant la Méditerranée ou bien le chômage de la jeunesse que connaissent la plupart des pays riverains, deviennent de plus en plus urgents à traiter. Dans ces conditions, il importe non seulement de renforcer la coopération multilatérale, mais aussi d'habiliter les acteurs des sociétés civiles, et notamment la jeune génération, à pouvoir coopérer et voyager librement entre les deux rives afin de pouvoir développer et mettre en œuvre des projets de coopération concrets. Cette contribution propose quelques conditions nécessaires au succès de l'initiative du Sommet des deux Rives (I) ainsi que quelques remarques sur la perspective allemande à ce sujet (II), avant de jeter un bref regard critique sur la place de la société civile au sein de l'initiative (III). Enfin, elle termine sur trois propositions concrètes de projets (IV).

I - Des conditions nécessaires au succès de l'initiative du Sommet des deux Rives

Afin que l'initiative des deux Rives ait un impact et une portée durable, il serait nécessaire de redéfinir ensemble, entre Etats riverains, les objectifs communs de cette coopération renouvelée et intensifiée au sein du « 5+5 » ou bien à travers un « G10 Méditerranée ». Sans vision et compréhension commune des objectifs précis à court, moyen et long terme de cette coopération Europe-Maghreb, la coopération ne pourra pas décoller. Ces objectifs devraient être développés ensemble et pourraient par exemple inclure : la paix et la sécurité humaine⁷ ; un régime de migration juste, humain et équitable ; la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) et notamment l'éducation pour tous, une croissance économique durable et des emplois suffisants pour la jeune génération, ainsi qu'une relance et une intensification des échanges culturels.

Afin de pouvoir réaliser ces objectifs communs, il serait utile de pouvoir disposer de moyens financiers substantiels, stables, ciblés et continus. Ces fonds publics et privés seraient avant tout destinés aux acteurs et aux infrastructures décentralisés. Il serait plus propice de mettre en œuvre des programmes de société civile ciblés sur quelques domaines prioritaires, ainsi que des programmes durables et non pas ponctuels. Il vaut mieux réduire le nombre de programmes et de projets de coopération afin d'augmenter les moyens financiers pour chaque programme et leur visibilité, afin de réduire l'éparpillement des programmes et des projets et d'éviter des doublons entre projets existants (de la PEV, de l'UpM, des donateurs internationaux, des Etats-membres de l'UE, des ONG

⁶ Docteur en science politique, chercheur indépendante.

⁷ Sécurité humaine dans le sens d'une contribution à la résolution des conflits armés en Libye, au Mali, en Syrie, en Israël/Palestine, p.ex., sous forme de nouvelles approches de médiation de conflits. C'est à dire non seulement de contribuer à la mise en place d'une sécurité au sens classique du terme (sécurité militaire assurée par les Etats), mais aussi dans le sens d'une politique de sécurité qui inclut la diplomatie, le développement humain, l'économie, le maintien de la paix et qui répond aux menaces non-militaires telles

internationales etc.). L'expérience des dix dernières années a montré que beaucoup de subventions bien intentionnées des bailleurs de fonds internationaux n'ont pas eu l'impact souhaité. Du point de vue de l'Union européenne et des Etats membres, il serait plus opportun - selon le cas - de pouvoir verser des fonds de subventions directement aux acteurs de la société civile ou bien aux organismes et institutions intermédiaires.

La relation et l'articulation de l'initiative du G10 Méditerranée par rapport à la PEV et l'UpM ne sont pas claires conceptuellement. Sa mise en œuvre rendrait nécessaire une coopération étroite avec la Commission européenne et le Secrétariat de l'UpM à Barcelone afin d'éviter des doublons et des interférences avec les instruments et les programmes existants dans le cadre de la PEV et de l'Union pour la Méditerranée.

Le succès de nouveaux programmes et de projets dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation et des mobilités dépendra largement de l'effort d'intégrer dès le départ des jeunes dans le processus de conceptualisation, leur développement et leur mise en œuvre.

Ainsi une sincère et nouvelle volonté politique de la part des 10 gouvernements participants, et notamment des gouvernements nord-africains, serait nécessaire afin de s'approprier ce cadre de coopération 5 + 5 et de s'y engager d'une manière intensifiée et continue. Pour cela, des incitations convaincantes de la part de l'UE et des Etats européens seraient nécessaires : p.ex. des progrès en matière de politiques d'immigration, de visas et de mobilités d'études et professionnelles ; des concessions en termes de réduction des obstacles sur le commerce, mais aussi la mise à disposition de moyens financiers substantiels et continus. Mais avant, il serait important de développer davantage une approche et une compréhension commune sur le fait qu'une grande part des défis actuels en Méditerranée doivent être gérés ensemble d'une manière multilatérale et transnationale et non pas d'une manière nationale ou pire encore dans une logique Nord-Sud.

II - Une perspective allemande sur le Sommet des deux Rives

Il y a eu très peu d'échos en Allemagne par rapport à cette nouvelle initiative de la France et sa volonté de redynamiser la coopération en Méditerranée ; on l'a à peine remarqué.⁸ En très bref, les objectifs actuels des gouvernements d'Allemagne et de la France au Maghreb sont plutôt similaires : les gouvernements allemands et français souhaiteraient que les situations en Libye et en Algérie s'apaisent, que la situation socio-économique des citoyens s'améliore et que les mouvements migratoires soient plus contrôlés ; des désaccords franco-allemands existent en général plutôt sur les politiques et les méthodes à appliquer.⁹

Dans l'esprit de la géométrie variable, un « G10 Méditerranée » pourrait en effet offrir un cadre plus restreint que celui de l'UpM avec ses 43 pays membres et peut-être plus efficace afin de pouvoir avancer sur certains dossiers. Il pourrait agir comme une sorte de groupe de précurseurs au sein du groupe plus large des 43. Cependant, selon un esprit « européen » il n'est pas compréhensible que le gouvernement français n'ait pas demandé à tous les Etats-membres de l'UE qui seraient intéressés à participer à cette nouvelle initiative, selon le principe d'un groupe animé du même esprit

⁸ Qantara (2019): Ein G10 Gipfel des Pragmatismus, 19.6.2019, <https://de.qantara.de/inhalt/frankreichs-neue-mittelmeerinitiative-ein-g10-gipfel-des-pragmatismus>.

⁹ Pour plus de détails sur les convergences et divergences entre les politiques allemandes et françaises au Maghreb, voir : Schäfer, Isabel/Koepf, Tobias (2017) : La coopération franco-allemande à l'égard du Maghreb – convergence des objectifs, divergence des politiques. Genshagener Papier no. 20, Nov. 2017, Genshagen: Stiftung Genshagen. http://www.stiftung-genshagen.de/fr/publications/publikation-detailansicht-fr/47c674b3e8dcb5565c0a8736da561c59.html?tx_ttnews%5Btt_news%5D=1213.html.

(group of like-minded EU member states). A part cela, les dossiers prioritaires définis par la DIMED (énergie, économie, jeunesse, environnement, culture et tourisme) sont des dossiers qui concernent plus au moins tous les riverains de la Méditerranée, et non pas seulement ceux de la Méditerranée occidentale. Ainsi p.ex. la pollution de la mer Méditerranée (par les bateaux de croisières, le tourisme, l'industrie de la pêche, etc.) ne s'arrête pas au milieu de la Méditerranée et ne pourra pas être combattue d'une manière efficace sans la participation des pays de l'est de la Méditerranée.

De plus, à ce stade, l'articulation et la répartition des tâches entre un G10 Méditerranée, l'UpM et la PEV n'ont pas été clarifiées. Quel serait le rôle prévu pour l'Union européenne ? Quel rôle serait prévu pour l'Allemagne qui est invitée à participer au sommet des deux Rives, mais non pas en tant que membre d'un G10 futur ? Que faire d'autres pays membres de l'UE ou de l'UpM qui seraient peut-être intéressés à rejoindre l'initiative (p.ex. la Grèce, l'Égypte, la Suède ou la Pologne) ? Seront-ils réduits au seul rôle de simples observateurs ou bien de financiers potentiels ?

En amont du Sommet des deux rives, beaucoup de questions restent posées, mais à première vue, l'initiative semble plus prometteuse que celle de l'UpM. A l'époque, lors du lancement de l'UpM en 2007/2008 il y avait eu des malentendus et des perceptions erronées entre la France et l'Allemagne. Ainsi le gouvernement allemand n'était pas hostile à attribuer une place au profit de la Méditerranée dans la politique européenne, ni au fait que l'UE octroie des subventions aux pays de la Méditerranée. Mais selon la perspective allemande, la politique méditerranéenne de l'Union européenne devrait être gérée à Bruxelles dans un esprit de politique étrangère européenne commune face aux pays tiers, et non pas d'une manière autonome par une UpM à statut peu clair et indépendante de l'UE ou bien dans un autre cadre. La politique méditerranéenne de l'UE devrait continuer à utiliser les dispositifs de coopération prévus par les institutions européennes.

Concernant le Sommet des deux Rives, il n'y a pas encore de positionnement officiel, ni de la part des ministères concernés ni de la Chancellerie. Mais des représentants diplomatiques de l'Allemagne ont participé aux six réunions préparatoires dans les différents pays au Sommet des deux Rives à Marseille. La diplomatie allemande est toujours en faveur de nouveaux projets intéressants, mais elle est aussi dans l'attente de voir comment l'initiative se développe, et elle n'est pas prête à soutenir un nouveau format ou bien de nouvelles institutions ou structures. Elle attend aussi d'en savoir plus sur les contenus de la future coopération 5+5. Vu le conflit armé en Libye, la crise politique en Algérie, les crises internes de l'UE (p.ex. Brexit), le marchandage actuel au sujet des hauts postes européens, ce n'est peut-être pas non plus le meilleur moment politique pour lancer une nouvelle initiative méditerranéenne.

De nouvelles approches pour une politique méditerranéenne refondée de l'Europe sont toujours utiles, notamment au vu du contexte politique actuel, des conflits violents persistants, de la migration, de la situation environnementale et de la situation socio-économique. Si en revanche le G10 Méditerranée était créée, sous l'égide française, au détriment et en passant à côté de la politique européenne étrangère et de la politique du voisinage dans cette région, l'approche serait contre-productive.

Indépendamment de ces enjeux diplomatiques l'initiative des deux Rives suscite des questions conceptuelles par rapport à la mobilisation des acteurs de la société civile au sein du 5+5.

III. Les défis actuels des sociétés civiles en Méditerranée et leur place dans la coopération euro-méditerranéenne

Au cours des dernières années, on peut observer qu'après le printemps arabe, les espaces de liberté et d'expression des acteurs de la société civile dans le sud de la Méditerranée ont plutôt diminué au lieu de s'agrandir (à l'exception de la Tunisie). Selon les organisations de défense des droits de l'Homme telles que Reporters sans frontières, Amnesty International, Transparency International ou bien le Réseau Euromed des droits de l'Homme (REMDH), les acteurs de la société civile critiques (p.ex. des journalistes et bloggeurs) sont de plus en plus entravés dans leur travail ou harcelés par des peines de prison ou des amendes disproportionnées.

En même temps, on observe une multiplication et une grande diversité d'initiatives, de nouveaux mouvements sociaux et d'associations, de projets et de programmes au sein des sociétés civiles depuis 2011 : d'une part, c'est une évolution qui montre la dynamique, la vitalité et l'engagement des sociétés civiles autour de la Méditerranée. Mais d'autre part, c'est aussi un signe que les gouvernements sont de moins en moins capables de garantir les besoins fondamentaux des citoyens (comme la sécurité, l'alimentation, les droits socio-économiques, l'éducation, les soins de santé, l'emploi, un environnement propre, l'accès à l'eau potable, etc.). Cette multiplication et la confusion d'initiatives et de projets conduisent aussi au fait que beaucoup de projets et d'initiatives se dupliquent, voire s'ignorent, ce qui entraîne une perte de ressources et d'opportunités. En conséquence, les résultats concrets des projets restent le plus souvent limités.

On observe également une certaine tendance à l'appropriation ou bien une certaine désinvolture à l'égard des jeunes acteurs de la société civile par des responsables étatiques, dans le sens où il leur est demandé de plus en plus souvent de créer leurs propres emplois par le biais de start-ups et de micro-entreprises. Bien sûr, il est important de promouvoir l'esprit d'initiative, la responsabilité personnelle et l'esprit d'innovation au sein de la jeune génération, mais cette tendance illustre aussi bien le fait que les gouvernements ne sont pas en mesure de créer des emplois qualitatifs et quantitatifs suffisants pour les jeunes. Ceci est dû entre autres à la situation économique mondiale, mais aussi aux politiques économiques et industrielles peu efficaces et à la situation démographique. Le nombre d'emplois créés depuis 2011 reste toujours trop faible pour absorber les nouvelles affluences de jeunes qui se présentent sur le marché du travail chaque année. La seule réponse qu'on donne à ces jeunes en quête d'un avenir meilleur : créez vos propres emplois. Ainsi, l'État se soustrait, d'une certaine manière, à ses propres responsabilités et transfère ses responsabilités aux jeunes.

La politique de voisinage, l'Union pour la Méditerranée ou bien le 5+5 - sont tous des cadres de coopération intergouvernementale. La société civile fonctionne autrement, en réseaux, d'une manière informelle et indépendante, par le bas et non pas par le haut. Que signifie donc « société civile » dans ce contexte euro-méditerranéen des 5+5 ? Comment est-elle définie et par qui ? Qu'est-ce qu'on attend d'elle ? Et quelles sont les attentes des sociétés civiles ? Si l'on sous-entend par société civile des mouvements sociaux, on peut observer qu'en Algérie par exemple, la société civile est déjà très mobilisée en ce moment, et n'a donc pas besoin d'un 5+5 pour être mobilisée davantage. Si l'on sous-entend ce que recouvre, par exemple, l'« Appel des 100 », plusieurs questions se posent : qui a choisi ces 100 personnalités et selon quels critères ? Dans quelle mesure sont-elles représentatives des soucis et des aspirations des sociétés civiles et notamment des jeunes des 10 pays du 5+5 ?

Dans le cadre du Processus de Barcelone (1995-2008), le troisième volet était destiné à la coopération entre les sociétés civiles euro-méditerranéennes. Avec l'introduction de l'UpM en 2008 cette dimension avait plus au moins disparu de l'agenda politique bien que quelques forums et réseaux formalisés ont continué à exister, comme par exemple la Fondation Anna Lindh (ALF), le Forum civil euromed ou bien le Réseau Euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH). Dans le concept de l'initiative des deux rives, il n'est pas mentionné dans quelle mesure ce genre d'acteurs serait-il impliqué dans l'initiative de la France, ni comment elle a l'intention d'associer et d'intégrer par exemple des jeunes des mouvements sociaux actuels en Algérie ou bien au Maroc.

Déjà en 2007/2008 Nicolas Sarkozy avait utilisé l'expression « Union de projets ». Le bilan de 10 ans d'UpM montre que les projets de l'UpM sont avant tout les projets des autres, c'est à dire conçus et financés par l'UE, par les Etats-membres de l'UE, par la BEI, la BERD, la GIZ, la KfW, l'AFD, la Banque Mondiale et bien d'autres. L'UpM accorde avant tout son label, mais ne dispose pas (ou de très peu) de moyens opérationnels. En quoi et comment cela changerait avec la fondation d'un G10 Méditerranée ?

Dans un tel contexte politique disparate, il est tout à fait bienvenu qu'une relance de la coopération euro-méditerranéenne ait lieu, mais pas facile puisque cette coopération s'inscrit dans une longue histoire de blocages, de malentendus et de déceptions réciproques. Dans l'esprit d'une réflexion constructive d'avenir, les esquisses d'idées de projets suivantes proposent des réponses concrètes aux enjeux actuels de la jeune génération en Méditerranée.

IV. Propositions concrètes pour le domaine « jeunesse, éducation et mobilités »

Le Lancement d'un programme transrégional, méditerranéen éducatif destiné aux décrocheurs d'école (school dropouts) selon le principe « ne laisser personne de côté » dans le contexte des objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 du développement durable (leaving no one behind), et notamment l'objectif No. 4 « Éducation de qualité pour tous ».

Problématique : Selon le PNUD les taux de décrochage scolaire dans les pays nord-africains sont toujours assez élevés. Il existe quelques projets dans certains endroits, mais pas à l'échelle nationale et à l'intention de l'ensemble du pays. Leur impact et les réussites constatées restent souvent limités. En Tunisie, selon le ministère de l'Éducation, environ 100 000 élèves quittent l'école chaque année. Une étude (de 2017) de la Commission régionale de lutte contre l'abandon scolaire à Kasserine et Gafsa, en coopération avec la Délégation de l'Union européenne en Tunisie, a montré que le taux d'abandon scolaire était de 63% à Kasserine et de 37% à Gafsa en 2015-2016.¹⁰ Les facteurs qui contribuent à ces taux élevés sont nombreux : entre autre la pauvreté, la précarité, l'analphabétisme des parents, mais aussi des raisons pédagogiques (p.ex. des programmes d'enseignements trop chargés, l'absence d'activités de motivation ou de loisirs, ou l'échec scolaire), des raisons éducatives (agressions, manque d'effectif, absentéisme) et enfin des causes d'infrastructures (infrastructure délabrée de certains établissements, indisponibilité des moyens de transport). Enfin les filles vivant en milieu rural sont particulièrement concernées.

Quant aux objectifs et aux modalités, ce programme serait développé par un groupe d'experts mixte (professionnels et jeunes de différents pays méditerranéens) et destiné à mettre en œuvre de nouveaux formats, de réduire les taux de décrochage, de motiver et de réintégrer ces jeunes

¹⁰ HuffPost Maghreb, 20.4.2017.

dans le système scolaire ou bien de développer des alternatives porteuses avec eux. Les acteurs concernés/voir les partenaires potentiels pourraient être le Fonds social européen, les ministères de l'Éducation, des associations spécialisées jeunes décrocheurs sur le terrain (p.ex. « Citoyens de Gafsa »), des experts pédagogiques, petites et moyennes entreprises (PME) sur le terrain, des administrations locales. Le Sommet des deux rives prévoit la création d'un réseau méditerranéen des écoles de la deuxième chance. Mais un réseau seul ne résout pas le problème ; il faut aller plus loin et mettre à disposition plus de moyens éducatifs et financiers.

Promouvoir la pédagogie de la paix, la rencontre interculturelle et la formation politique grâce à la création d'un « Office Maghreb Europe pour la Jeunesse (OMEJ) » (le nom restera à trouver : p.ex. Maghreb Europe Youth Office MEYO – North Africa Europe Youth Office ENAYO ou autre). Suivant l'exemple de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), plusieurs autres offices bilatéraux (p.ex. un échange jeunesse Espagne-Pologne, un Office gréco-allemand pour la jeunesse etc.) et régionaux ont été récemment créés, notamment le Regional Youth Cooperation Office (RYCO) qui rassemble les six Etats des Balkans. Etabli en 2016, il a son siège principal à Tirana en Albanie et des antennes locales dans chaque pays. Aujourd'hui, ce genre d'organisations pour la jeunesse existe entre un grand nombre de pays, mais toujours pas entre l'Europe et le Monde arabe. Sur la base des expériences faites par le RYCO et l'OFAJ, ce nouvel Office Maghreb-Europe serait une institution internationale indépendante, mais financée par ses Etats-membres ainsi que par l'UE, et viserait à promouvoir l'esprit de réconciliation et de coopération entre les jeunes de la région Maghreb-Europe à travers des programmes d'échanges et d'éducation non formelle. L'objectif serait un rapprochement des sociétés civiles entre elles, par le bas, avec des effets positifs à long terme, avec des programmes d'échange et des rencontres de jeunes assez simples à organiser. Grâce aux rencontres interculturelles et aux nouvelles amitiés personnelles nouées pendant ces rencontres les échanges humains entre les deux rives peuvent rebondir et porter leurs fruits. La pédagogie de la paix et la formation politique appliquées lors de ces rencontres de jeunes permettront de favoriser l'émergence de jeunes citoyens, ouverts sur le monde, conscients des interdépendances entre leurs pays et des enjeux de développement durable. Ce genre d'institution, qui doit être créé au niveau gouvernemental, peut alors fournir un cadre approprié dans lequel de nombreuses associations, fédérations et autres acteurs de la société civile, petits et grands, peuvent travailler en réseau et s'impliquer activement dans le rapprochement des sociétés. Une telle institution pourrait promouvoir le facteur humain, créer de la cohésion, des liens et des réseaux de solidarités, allant au-delà de la simple mobilité qui n'est pas un objectif en soi, mais plutôt un moyen pour faciliter les rencontres personnelles et une compréhension culturelle mutuelle.

Jeunesse non-urbaine : un pari pour l'avenir !

Par Yasmine SEGHIRATE EL GUERRAB ¹¹,

Je vous remercie de cette opportunité qui m'est donnée de pouvoir aborder la situation des jeunes qui vivent dans les zones marginalisées en Algérie et plus généralement en Méditerranée, à savoir les zones rurales, montagneuses, oasiennes ou encore dans les communautés pauvres de la pêche artisanale.

Je m'adresse à vous avec plusieurs casquettes. En effet, je travaille pour une organisation intergouvernementale méditerranéenne dédiée au développement agricole, rural et de la pêche qui s'appelle le CIHEAM. Cette organisation, qui existe depuis 1962, est un observateur de premier ordre de la vie des territoires et des évolutions en cours dans la région. C'est je crois l'un des plus anciens acteurs de la coopération multilatérale dans les domaines agricoles, de la formation et de la recherche.

Je suis également responsable de la commission RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) et développement durable des territoires de la CACIF (Chambre algérienne de commerce et d'industrie en France). Dans cette commission nous essayons de sensibiliser les entreprises aux enjeux environnementaux et sociétaux dont la formation et l'insertion professionnelle des publics vulnérables ou le dialogue avec les acteurs des territoires pour répondre à des défis de développement local font partis.

Enfin, je suis membre fondateur d'une association qui s'appelle ATLAS (Algerian talents and leaders association) qui depuis sa création il y a 10 ans, participe à augmenter le nombre d'étudiants algériens dans les formations d'excellence française notamment en les coachant et les aidant dans les démarches administratives. Nous travaillons aussi à renforcer les liens entre eux et les professionnels (aide au stage, aide à l'entrepreneuriat, ...) et nous avons récemment développé un système d'accompagnement permettant aux talents algériens établis à l'étranger de bénéficier d'une assistance au retour lorsqu'ils souhaitent s'installer en Algérie.

Depuis ces trois points d'observations différents de la situation, il me paraît intéressant de développer un argumentaire en faveur d'un investissement massif dans la jeunesse et en particulier celle laissée pour compte.

Il ne faut pas tomber dans l'opposition rural/urbain ou contribuer à stigmatiser les jeunes des territoires ruraux, mais il y a des réalités qu'il faut rappeler. Naître et grandir dans ces endroits lorsqu'on est jeune, est une double peine. On y fait face à l'absence ou l'insuffisance de biens et services essentiels, les formations et l'emploi sont limités. C'est dans ces lieux que l'on subit le plus durement les impacts du changement climatique et de la dégradation des ressources naturelles et c'est encore dans ces zones que l'on observe les plus forts conservatismes sociétaux ou religieux.

Je reviens de Palerme, où s'est tenu le 5ème Forum préparatoire du Sommet des Deux rives, et qui avait pour thématique « Économie bleue, Économie verte, Économie circulaire : propositions de partenariat pour un développement urbain côtier durable en Méditerranée occidentale » et pour lequel le CIHEAM a été mobilisé. A plusieurs reprises, il a été question de cette jeunesse marginalisée,

¹¹ Responsable de la communication et des publications au Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM)

longtemps ignorée et qui pourtant peut jouer un rôle essentiel dans cette Méditerranée positive et inclusive que nous appelons de nos vœux.

Permettez-moi de vous donner quelques éléments clés pour mieux comprendre le rôle potentiel stratégique de ces jeunes dans ces régions du Sud de la Méditerranée.

La Méditerranée est l'un des points chauds mondial du changement climatique. On s'attend d'ici à 2050 à une augmentation de 2 à 3°C. Les prévisions annoncent également moins de précipitations. Or les pays méditerranéens sont déjà confrontés à d'importants problèmes de stress hydrique. En 2025, l'ensemble des Etats nord-africains et proche-orientaux devrait tomber dans la catégorie « pauvre en eau », soit sous la barre symbolique des 1000 m³/an/habitant.

Les régions du Sud et de l'Est de la Méditerranée souffrent également de désertification, de dégradation des sols et de sécheresse. Sur les côtes, ce n'est pas mieux. Il est prévu une élévation du niveau de la mer, l'acidification de la mer et l'augmentation des épisodes climatiques extrêmes qui pourront avoir des effets dramatiques sur les zones côtières, leurs populations et la biodiversité. Si rien n'est fait, cette situation aura un effet direct sur le développement et la dynamique économique des pays. L'agriculture et la pêche en seront les principales victimes. Les populations qui en vivent en paieront le prix fort.

Un autre point est alarmant en Algérie, c'est la forte dépendance aux importations alimentaires, et c'est le cas d'autres pays de la région. Entre le début des années 1960 et la fin des années 2000, le Maghreb a vu sa dépendance passer de 10 à 54 %. On importe des dizaines de millions de tonnes de blé, de maïs et de sucre par an aujourd'hui contre quelques milliers de tonnes il y a peine 30 ans. Cette dépendance aux importations agricoles devrait continuer à augmenter d'ici à 2050 si les effets locaux du changement climatique continuent de s'accroître. La forte croissance de la population explique aussi une large part de l'augmentation du besoin en produits agricoles et alimentaires. En Algérie, la population a atteint 42,2 millions d'habitants au 1er janvier 2018 alors que nous étions moins de 20 millions en 1980. Avec les mêmes perspectives d'évolution, nous devrions atteindre les 60 millions en 2040. Et les évolutions sont similaires au Maghreb qui devrait atteindre les 130 millions d'ici à 2050. Ce sont autant de nouvelles bouches à nourrir dans un contexte de diminution ou de détérioration des ressources naturelles.

A côté de cela, il y a l'énorme défi du chômage des jeunes. Au Sud et à l'Est de la Méditerranée, le taux de chômage des jeunes est l'un des plus élevés au monde avec près de 28 % des jeunes au chômage. Si la plupart des chômeurs sont peu qualifiés, les diplômés du supérieur connaissent également de très forts taux de chômage (autour de 20 % en Algérie, et près de 35% en Tunisie). De plus, le taux de chômage des femmes, et c'est une constante dans la région ANMO, reste très élevé (+ 20%). Les zones rurales et agricoles sont encore plus touchées car beaucoup de jeunes se trouvent hors du système éducatif ou sans travail.

Aujourd'hui l'emploi en milieu rural, y compris l'emploi agricole, est caractérisé par sa fragilité :

- Les emplois indépendants liés à la petite agriculture familiale et aux petits métiers de la transformation (souvent dans l'informel) sont les plus importants.
- L'emploi des femmes, important, est souvent non rémunéré et non recensé.
- Les emplois précaires et saisonniers sont dominants.
- Il y a une absence ou un non-respect de la législation du travail.

- La formation professionnelle y est peu développée.
- Les niveaux de compétence, de capital humain sont plus faibles qu'en monde urbain.
- Le tissu économique est faible. Il est lié à un manque d'infrastructures parfois élémentaires comme l'accès à l'énergie, aux services bancaires ou aux transports.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les jeunes se désintéressent des métiers de l'agriculture ou des activités du secteur rural. Avec peu ou pas de compétences, de capital, d'accès aux crédits et aux terres, les jeunes voient leurs possibilités fortement limitées. Ils manquent de motivations pour s'engager dans une activité agricole, et rêvent d'emplois et de modes de vies urbains dans le pays ou ailleurs.

A ce titre, je rappelle que la migration interne, des campagnes vers les villes, constitue la plus importante part des mouvements de populations avec un rapport de 4 pour 1. C'est-à-dire que pour 4 migrants dans le pays, il y a un migrant international. Il faut aussi savoir qu'il y a un lien entre migration interne et internationale. Une récente étude de la FAO, a relevé que dans les pays à faible revenu, les migrants internes sont 5 fois plus susceptibles d'immigrer à l'étranger que ceux qui n'ont jamais migré. On migre à l'international plus facilement quand on a déjà migré dans le pays. On migre plus facilement quand on est jeune et dynamique. Aux facteurs économiques de la migration, il faut ajouter les facteurs d'ordre culturel et social qui peuvent jouer un rôle important. La pression des pairs et le désir d'imiter le succès rencontré par ceux qui sont partis participent, par exemple, à la diffusion d'une culture de l'émigration. On quitte enfin plus facilement quand des proches ont migré. C'est ainsi que les territoires ruraux, agricoles ou montagneux se vident de leurs jeunes.

Pourtant face à la pression démographique unique qui pèse sur le marché du travail des pays de la région, face aux enjeux alimentaires qui se posent, face aux défis environnementaux qui se présentent, l'agriculture, la pêche, l'agro-industrie durables et responsables représentent des opportunités encore insuffisamment considérées. Elles sont essentielles pour assurer la sécurité alimentaire des pays de la région et elles sont potentiellement créatrices d'emplois durables et rémunérateurs pour les jeunes. Elles peuvent jouer un rôle crucial dans la prévention et l'adaptation aux changements climatiques (stockage du carbone dans les sols grâce aux pratiques de l'agroécologie, agroforesterie, agriculture de conservation, ...)

Au CIHEAM nous en sommes convaincus, les métiers d'avenir sont ceux qui pourront répondre à la demande alimentaire future tout en maîtrisant la gestion durable des ressources naturelles et les techniques de préservation de la biodiversité. Nos axes de formation vont dans ce sens. Enfin, ces secteurs peuvent contribuer à offrir des alternatives viables à l'émigration rurale. C'est un point important à l'heure où l'on meurt en Méditerranée car l'on rêve d'une vie meilleure.

De nombreuses pistes peuvent être empruntées pour attirer les jeunes vers ces métiers. Nous pouvons par exemple, déployer des mécanismes innovants pour créer des emplois en milieu rural, tout en mobilisant la diaspora et en renforçant les capacités en matière de migration. Ce sont les exemples concrets que je vais vous présenter : En Algérie, j'ai eu la chance de participer au lancement d'une petite entreprise agricole « Les clés de l'Oasis » basée à Timimoune dans le désert. Il s'agit d'une ferme écologique pédagogique. Cette ferme où l'on produit des fruits et des légumes selon les principes de l'agroécologie, utilise de manière optimale l'eau grâce à un système traditionnel d'irrigation qu'on appelle les foggaras (économie de 80 % sur la consommation d'eau d'irrigation) mais amélioré grâce aux nouvelles technologies. Elle utilise des intrants agricoles et

naturels 100% écologiques. Cette ferme assure des revenus à plusieurs familles, les produits sont vendus localement, on évite ainsi des importations par avion qui coutent cher d'un point de vue financier et écologique. Cette ferme fait aussi travailler des étudiants en agronomie. Un partenariat a été signé avec l'institut agronomique de la ville et bientôt avec d'autres organismes de recherche. Des formations sont assurées pour donner à ces jeunes des clés de compréhension du monde de l'entreprise. Des partenariats avec des petites entreprises de transformation et de distribution sont en cours, avec la possibilité de créer de nouveaux emplois. Des projets agricoles innovants comme celui-ci, qui offre un fort potentiel de développement et de création d'emploi doivent être mieux identifiés et soutenus si l'on veut agir sur les défis précédemment mentionnés.

Pour attirer les jeunes, les projets doivent mobiliser les nouvelles technologies, créer des emplois qui ont du sens et qui font écho à un idéal de vie, ils doivent avoir une valeur ajoutée d'un point de vue environnemental et sociétal.

Le secteur privé est un partenaire essentiel de la réussite de ces projets. Et là je prends ma casquette CACIF pour le dire. Pour monter un projet entrepreneurial dans les zones rurales et agricoles, il faut surmonter les problèmes d'accès aux équipements, au financement et à l'information. C'est là que Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et des acteurs bancaires entrent en jeu. Nous devons aujourd'hui sensibiliser les entreprises à ces enjeux-là. Des grands groupes comme Danone ou Unilever ont compris cela. L'aide à l'installation et l'aide à l'entrepreneuriat dans les zones rurales ou marginales vont leur permettre de conquérir de nouveaux marchés. Et leur permettre en même temps, de créer de l'emploi et des nouveaux réseaux de distribution afin de redonner vie à ces territoires.

Dans la ferme écologique « Les clés de l'Oasis », les étudiants agronomes sont invités à travailler sur le business model de l'entreprise agricole, ils sont conviés aux discussions avec les autorités municipales, ils discutent avec les familles bénéficiaires des produits cultivés.

Pour redynamiser les territoires ruraux et agricoles, il faut plus d'entreprises. Les politiques de développement local doivent intégrer cela. Le Maroc l'a bien compris. Aujourd'hui les programmes de développement agricole et rural ne visent plus uniquement à lutter contre la pauvreté ; ils visent la création d'une véritable classe moyenne en partenariat avec le secteur privé. On parle d'agriculture 2.0, d'agriculture de pointe et d'agriculture de services qui intègrent les enjeux environnementaux et sociétaux dont nous avons parlé.

Les pouvoirs publics, les entreprises et les associations évoluent dans un rapport gagnant-gagnant avec ce type de projet. Nous avons besoin de cette approche multi parties prenantes pour soutenir les investissements dans les innovations, pour une agriculture moderne, pour favoriser l'inclusion bancaire et le microcrédit, pour développer le potentiel entrepreneurial des jeunes, pour accompagner la sortie des activités informelles vers des activités formelles qui offrent plus d'opportunités économiques et des protections sociales, pour accompagner les jeunes dans l'accès aux marchés.

La réussite de tels projets tient également à la capacité de tirer bénéfice des migrations et des diasporas. La ferme agroécologique citée, a justement été créée par un agronome français d'origine algérienne. Il a mobilisé les membres de la diaspora pour le soutenir, dont moi.

J'ai eu connaissance d'autres projets d'entreprises agricoles en Tunisie qui se sont construits sur un mécanisme de cofinancement avec des membres de la diaspora. Les membres de la diaspora

s'est faite à différents stades, depuis la sélection des idées jusqu'à l'appui à la mise en œuvre (contrats de partenariat et accords de cofinancement).

Pour garantir la durabilité de ces engagements, des accords de collaboration ont été formalisés et des success stories de migrants tunisiens contribuant au développement de leurs régions rurales d'origine ont été montrées en exemple lors de « journées de la diaspora ». Quand on sait l'importance des communautés originaires du Maghreb vivant en France, on peut imaginer le levier de développement immense que ce type de projet représente et dans lequel nous pourrions facilement investir.

Autre point important, pour faire de ces projets un succès, il est fondamental de transmettre à ces jeunes des savoir-faire mais aussi des savoir-être. Ce n'est plus une option mais bien une obligation.

Nous devons développer des programmes dans les zones rurales qui offrent d'une part des compétences techniques et d'autre part des moyens afin de s'insérer le mieux possible dans le monde professionnel, monde qui se caractérise par la transformation et l'adaptation permanente. L'épée de Damoclès que représentent les défis climatiques et sociétaux en Méditerranée, doit nous inciter à former à plus d'adaptation, plus d'audace et plus d'innovation. La créativité, l'envie d'entreprendre, se sentir capable de bouger les lignes et d'agir sur son environnement ne sont pas innés mais s'acquièrent.

Nos systèmes traditionnels de formations ne sont pas prévus pour cela. Nos formateurs ne sont pas formés ou équipés pour faire émerger ces précieuses qualités chez les élèves et les étudiants. A la création de l'association ATLAS, nous auditionnions des étudiants algériens pour les aider à passer les concours dans les grandes écoles françaises. Nous étions impressionnés par les compétences techniques de ces jeunes qui n'avaient rien à envier aux étudiants français. Mais en même temps, nous étions atterrés par le peu de confiance qu'ils avaient en eux, par l'incapacité à se projeter en dehors du schéma initial professionnel qu'ils s'étaient fixés, à savoir, travailler dans la fonction publique ou dans la recherche universitaire. Nous avions en face de nous des étudiants qui n'avaient pas de distance critique face aux choses et qui ne s'imaginaient pas comme des créateurs d'emplois ou des apporteurs de solutions à cause d'un déficit d'informations sur les dispositifs existants ou en raison de normes sociales persistantes. Ces a priori nous avons cherché à les bousculer, et à les contraster par la promotion de success stories et de bonnes pratiques ; et par la tenue de conférences sur des sujets variés (sociologie, politique, culture, soirées networking, prise de parole en public, etc.). Et les résultats furent au rendez-vous.

J'ai lu récemment qu'en Jordanie, 80% des étudiants ne lisaient pas les journaux. Je pense que nous ne sommes pas loin de ces chiffres dans les pays du Maghreb. Dans ces conditions, comment se familiariser avec les enjeux sociétaux et économiques du monde présent ? Comment se projeter dans un travail qui peut apporter des solutions aux problèmes du quotidien ?

Les efforts doivent se concentrer sur ces dimensions. Offrir de nouveaux horizons de pensées, permettre la distance critique, ce sont là des conditions nécessaires à la réussite de la vie professionnelle des jeunes. Ce constat nous le faisons aussi au CIHEAM dans nos instituts de formation lorsque les nouveaux étudiants arrivent.

Nous avons réalisé qu'avec de simples programmes d'entraînement et de mises en situation de *problem-solving*, de travail en équipe dans un environnement multiculturel, ou avec des modules sur l'entrepreneuriat et la culture d'entreprise, les progressions étaient rapides et importantes.

Qu'il s'agisse d'ATLAS ou du CIHEAM, je mesure chaque jour à quel point la mobilité internationale favorise l'ouverture d'esprit et enrichit les parcours. C'est une expérience unique, d'une valeur non quantifiable. Or, cette chance n'est pas donnée à tous. Les jeunes du Sud connaissent des barrières de visas qui se révèlent souvent infranchissables.

C'est la raison pour laquelle ATLAS a créé une antenne en Algérie. L'expérience acquise en France par l'entraînement des jeunes, nous avons voulu en faire bénéficier des résidents algériens. La logique est la même pour cet agronome algérien qui a lancé son projet à Timimoune.

Il y a beaucoup à apprendre de ce transfert immatériel développé par les diasporas, j'en suis convaincue. Nous devons mieux comprendre quelles sont les dynamiques à l'œuvre, comprendre comment utiliser les savoir-faire et savoir être acquis à l'étranger pour qu'ils participent au développement des pays méditerranéens.

Il y a enfin un autre obstacle à surmonter pour espérer faire évoluer la situation dans les régions enclavées ou marginalisées ; il s'agit de la compartimentalisation de l'information. Nous travaillons encore trop souvent en silo et sans connexion au reste du monde. Il faut fluidifier voire créer des circuits de l'information entre les diverses parties prenantes (étudiants, universités, secteur privé, municipalités, chambre de commerce, ...) en mobilisant notamment des plateformes d'échanges et en organisant des rencontres. Mais cette dynamique de partage de réseaux et de croisement des expertises est compliquée dans des pays où les acteurs académiques, économiques et politiques travaillent séparément et où la culture du partage d'informations reste insuffisante.

Pour conclure je dirai que ces projets isolés nécessitent d'être dupliqués et de s'élargir. Mais comment passer d'un projet pilote, associatif à un projet de plus grande ampleur avec des impacts plus conséquents ?

Il apparaît que sur ce point, se sont aux pouvoirs publics de prendre le relais. Le sommet des deux rives pourra compter sur les initiatives de la société civile mais pour atteindre les objectifs que l'on se fixe, l'engagement des Etats est impératif. L'engagement des Etats peut également consister à soutenir ce qui fonctionne déjà et à ne pas multiplier les initiatives. Il y a des responsabilités à assumer. Une véritable politique de coopération régionale intégrant ces questions reste encore à être élaborée et déployée.

La jeunesse maghrébine face aux contraintes psychosociologiques

*Par Hajar HAJJAMI DETROYES*¹²,

Pour concrétiser le rapprochement des deux rives de la Méditerranée, les membres du 5+5 doivent adhérer à un concept d'appartenance qui dépasse les frontières de leurs pays¹³ et intégrer une communauté fondée sur l'empathie nécessaire à une vision et à des ambitions communes, au lieu d'être guidés uniquement par l'intérêt économique ne mettant pas l'humain au centre de ses projets, et donc insuffisant pour mobiliser les jeunes.

Conditionnée par la cohésion, l'intégration de la région ne peut pas être effective s'il y a des inégalités humaines entre les jeunes des deux rives et a fortiori si ces inégalités doivent d'abord être résorbée au niveau de chaque rive.

Néanmoins, parler de deux rives dépasse la notion géographique. Ces rives sont déjà différentes sur le plan socioculturelle, sociopolitique et socio-économique, entravant la cohésion nécessaire à une évolution commune.

La jeunesse est l'une des principales victimes de ces contradictions. Il faut y prêter attention car il s'agit d'une catégorie sociale particulièrement sensible. Bien traitée, elle transmettra le meilleur d'elle-même à sa société d'appartenance. A l'inverse, si une jeunesse est en échec, elle transmettra le pire à son environnement (radicalisation, délinquance, émigration, ...). Et comme nous le savons, les jeunes ont toujours été à l'origine des bouleversements dans les sociétés. Selon la qualité de cette jeunesse, le changement peut, à titre d'exemple en Tunisie, soit conduire à accepter l'égalité successorale entre femmes et hommes soit au contraire à livrer le pays aux exigences de l'islamisme politique.

La présente réflexion abordera donc la jeunesse d'un point de vue plutôt psychosociologique. Celui-ci étant le centre des contradictions. Le but étant de donner la priorité à l'action préventive vis-à-vis du syndrome de l'échec programmé faisant de la jeunesse de la rive sud, une victime des inégalités et attribuant à la mer Méditerranée l'image de « la traversée la plus meurtrière du monde »¹⁴, avec le risque de voir la région s'abandonner au populisme et au repli sur soi.

Il importe donc d'agir et cela rapidement afin de valoriser la jeunesse du Sud. Pour cela, il convient de faire appel à l'ensemble des acteurs pour éliminer les contraintes du développement humain de la rive sud, et de privilégier le rapprochement des deux rives dans un cadre inclusif et pacifique.

Dès lors, le succès de cette initiative est conditionné par :

- L'universalisme proportionné, en tenant compte des spécificités socio-économiques et socioculturelles des pays.
- La considération d'une jeunesse plurielle, avec des expériences et des besoins contrastés. Elle ne doit pas être réduite à un ensemble homogène.
- Des calendriers réalistes pour la mise en place des réformes.

¹² Doctorante à la faculté de droit de Tanger (Maroc).

¹³ On évoque la pensée de Rousseau, un individu présocial qui s'impose comme référence. L'individu ici représente la société entière de chaque pays membre. Les conditions du passage d'un pays à un état social plus large dépassant ses frontières. La cause fondamentale qui a fait passer l'homme d'un état d'indépendance à un état social est la nature (ici le contexte économique et sécuritaire), qui subitement est devenu inhospitalière ; elle a poussé les hommes à s'unir pour lutter contre les dangers.

¹⁴ Selon le rapport de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR).

Qu'est-ce qui distingue la jeunesse de la rive sud de son équivalent de la rive nord ?

I - Constat sur la situation de la jeunesse de la rive sud

Droits fondamentaux et sociaux :

Les deux rives de la Méditerranée sont très proches. Au plus court, 15 kilomètres seulement séparent les 5 pays du sud de la modernité, des libertés individuelles, de la liberté d'opinion, de la laïcité, des droits sociaux, etc. Pour une jeunesse en échec dans sa quête de dignité, désireuse d'ailleurs et de modernité, se trouver dans cette position géographique, se révèle frustrant. Cela attise l'hostilité envers l'autre société ainsi qu'une sorte d'antipathie vis-à-vis du Nord. Cette perception se transforme alors en :

- Radicalisation et adhésion aux soupçons de complotisme ;
- Absence de confiance et désengagement de la vie politique et citoyenne ;
- Culture de l'individualisme ;
- Sentiment d'infériorité résultant d'une comparaison avec les pays de la rive nord.

La mobilité en Méditerranée renforce ce sentiment d'infériorité, du fait de la confrontation « touristes » versus « immigrés clandestins ». La situation économique et la complexité des démarches administratives pour les visas ne permettent pas aux jeunes d'être mobiles. La faiblesse des programmes d'échanges¹⁵ ne les aide pas à accéder à l'autonomie, à la maturité, tout autant qu'à sortir de leur cadre mono-culturel et à maîtriser le bilinguisme et le multiculturalisme qui seuls permettraient d'interagir grâce à une vision ouverte sur d'autres cultures que la leur.

Ces sentiments sont amplifiés par le ressenti collectif et exposent les jeunes au syndrome de l'échec programmé¹⁶, les empêchant de se projeter dans l'avenir. Le seul moyen de réussir devient la triche (Comportement défavorable aux valeurs de moralité publique et du travail. Hyper-valorisé et synonyme d'ingéniosité, il est devenu un réflexe structurant de l'attitude des jeunes, dans une démarche de survie¹⁷).

Les mentalités. Outre la crise des valeurs et de la morale collective, les mentalités noient les jeunes dans des croyances populaires et religieuses telles que le mauvais œil, l'envie et la sorcellerie. Ils ancrent leurs esprits dans une dépendance des facteurs surnaturels. Cette attitude facilite la justification et l'acceptation de l'échec comme le fait du destin, et permet d'éviter tout effort pour s'en corriger ou chercher à connaître la véritable source de leurs problèmes d'employabilité ou de réussite scolaire et sociale. Ces croyances détruisent leur capacité d'initiative et les rendent passifs, dépendants systématiques d'une assistance, incapables d'exploiter leurs potentiels, de créer et de se responsabiliser.

L'image de la femme¹⁸, joue aussi un rôle crucial dans cette situation. Malgré les réformes sociales engagées afin de promouvoir le rôle de la femme, l'islamisme et d'autres convictions populaires rendent celle-ci victime de pressions sociales et de comportements tant individuels que collectifs

¹⁵ Mobilité conditionnée par des démarches administratives longues et compliquées, des moyens financiers excessifs, des critères de sélections très strictes, Visas, ...)

¹⁶ L'inverse de l'effet Pygmalion

¹⁷ Faute de justice sociale dans des sociétés dévastées par le chômage et la corruption

¹⁸ Suivant les dernières statistiques officielles, sur de la world factbook, le ratio sexe homme femme est de 1.01 soit 1000 femmes pour 1010 hommes

institutionnalisés et rétrogrades. Ceux-ci s'emploient à réduire son rôle social et sa présence dans l'espace public et donc sa contribution au développement.

L'identité et la culture. En Afrique du nord, la promotion de la vocation culturelle et identitaire n'a pas été favorisée, au profit de l'arabisation poussée depuis les indépendances. Fondée sur l'instrumentalisation de la religion, l'arabisation identitaire conduit les jeunes vers la radicalisation et vers une crise identitaire sans précédent. Ils rejettent l'Afrique, le Maghreb et l'Amazighité. Vivants dans un paradoxe psychologique entre ce qu'ils sont et ce qu'ils doivent être, le tout soutenu par le complexe d'infériorité économique qu'ils nourrissent vis-à-vis des pays du Golfe. Comment pouvons-nous donc intégrer ces jeunes dans la Méditerranée alors qu'ils éprouvent déjà des difficultés à s'intégrer au niveau local et régional ?

En termes de langage, la darija,¹⁹ langue locale du Maghreb est aussi victime d'une politique pernicieuse de mépris, voire d'ostracisme. Elle est aussi instrumentalisée pour éradiquer l'identité des jeunes et les déraciner de leur environnement géographique et de leur espace économique. La darija est dévalorisée par les islamistes²⁰ et considérée comme langue vulgaire. Cette image provoque un sentiment de honte, à travers lequel les sujets se réduisent à l'image de leur langue. Le sujet est honteux d'être nommé à une place humiliante. C'est un ressort de la honte. Plus de glissement des signifiants, plus de jeu. Le sujet se réduit lui-même à un seul signifiant qui devient signe, fixation. Ce qui est humiliant est lié à des valeurs, des impératifs et des idéaux portés par le discours d'une époque et d'un contexte culturel. Ces idéaux ont évolué puisqu'aujourd'hui mes amis alsaciens sont fiers que leurs enfants soient Le sujet est honteux d'être nommé à une place humiliante. C'est un ressort de la honte. Plus de glissement des signifiants, plus de jeu. Le sujet se réduit lui-même à un seul signifiant qui devient signe, fixation. Ce qui est humiliant est lié à des valeurs, des impératifs et des idéaux portés par le discours d'une époque et d'un contexte culturel. Ces idéaux ont évolué puisqu'aujourd'hui mes amis alsaciens sont fiers que leurs enfants soient Le sujet est honteux d'être nommé à une place humiliante. C'est un ressort de la honte. Plus de glissement des signifiants, plus de jeu. Le sujet se réduit lui-même à un seul signifiant qui devient signe, fixation. Ce qui est humiliant est lié à des valeurs, des impératifs et des idéaux portés par le discours d'une époque et d'un contexte culturel. Ces idéaux ont évolué puisqu'aujourd'hui mes amis alsaciens sont fiers que leurs enfants soient Le sujet est honteux d'être nommé à une place humiliante. C'est un ressort de la honte. Plus de glissement des signifiants, plus de jeu. Le sujet se réduit lui-même à un seul signifiant qui devient signe, fixation. Ce qui est humiliant est lié à des valeurs, des impératifs et des idéaux portés par le discours d'une époque et d'un contexte culturel. Ces idéaux ont évolué puisqu'aujourd'hui mes amis alsaciens sont fiers que leurs enfants soientradicalement rejetée et interdite de toute reconnaissance et structuration.²¹ Cette honte se transforme en un auto-mépris dont les conséquences sont très dangereuses.

L'arabisation n'est pas seulement facteur de crise d'identité, mais frappe aussi le rayonnement culturel de ces pays, la production de contenu²² lorsqu'elle se fait en arabe, exclut le producteur maghrébin et anéantit l'impact de l'influence sociale.

¹⁹ Un mélange de plusieurs langues, dont le punique, les langues amazighes, le hassani, les langues coloniales portugais, français et espagnol, le syriaque, l'hébreu et l'arabe... Il s'agit de la même langue pratiquée à Malte, et transcrite sous une forme officielle

²⁰ Donnant à cette langue un caractère idéologique au profit de l'arabe (langue de la révélation coranique)

²¹ D'ailleurs, au Maroc, il y'a eu récemment un scandale suite à l'intégration de deux mots en darija dans un manuel scolaire, ou encore un acharnement contre un activiste culturel qui a édité le dictionnaire de cette langue.

²² Scientifique ou littéraire en arabe

Cette politique constitue aussi un frein à l'éducation, une frustration en termes d'expression²³ et un obstacle à l'implication politique des jeunes qui ne peuvent se servir de leur langue maternelle pour communiquer dans un cadre officiel. De par son statut sociopolitique inférieur, elle leur fait perdre toute crédibilité intellectuelle et tout prestige social.

Le cumul de ces inégalités et de ces échecs a pour effet un désir irréfléchi d'émigration pesante pour les deux rives. A défaut de pouvoir émigrer, les jeunes se mettent à chercher des alternatives dans une solidarité antisystème, se soumettant donc à la montée du populisme et appelant à l'instauration de la dictature, par le biais de l'islamisme.

II - Quelles actions contre les contraintes psychosociologiques

Afin de surmonter ces contraintes, il faut sensibiliser et développer l'esprit critique des jeunes, avec des actions s'axant autour de :

- L'épanouissement et l'intégration culturels ;
- L'initiation aux droits fondamentaux et à l'évolution des mentalités ;
- La réduction des écarts en termes de développement humain.

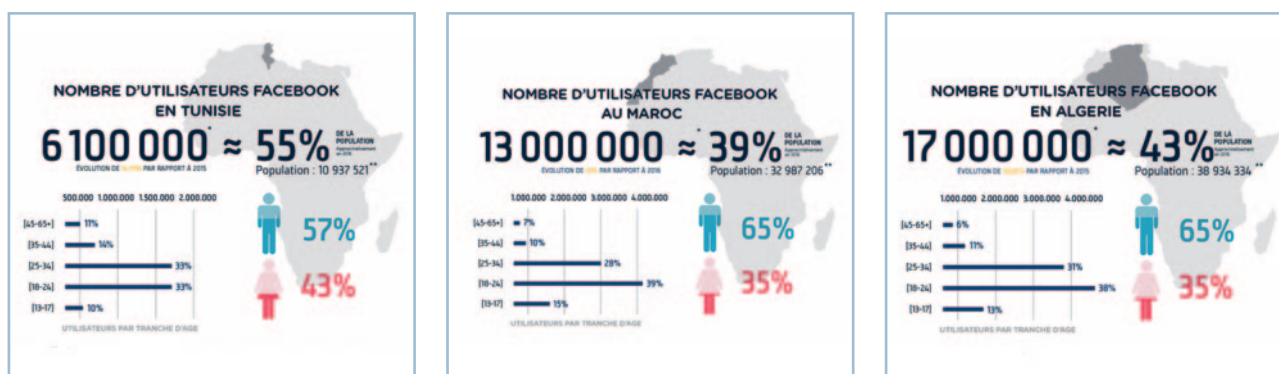
Pour cela il faut parier sur le numérique.

Action 1- Le digital, outil d'influence sociale

Ce canal moderne, serait le meilleur langage pour s'adresser à une jeunesse utilisatrice chronophage des réseaux sociaux²⁴. Utiliser ce mode de communication permet de l'atteindre, de la valoriser et de l'impliquer dans les événements qui se déroulent dans son environnement, dans les projets de développement et de dépasser les décalages générationnels avec les décideurs, ou les décalages interculturels entre les 2 rives.

Chiffres clés sur l'utilisation du réseau social Facebook en Afrique du nord

Source : <http://blog.medianet.tn/blog/chiffres-cles-sur-les-reseaux-sociaux-en-afrique-facebook-linkedin-instagram-presentes-lafrican>



²³ Depuis l'existence des SMS, les maghrébins ont spontanément inventé une écriture permettant de s'exprimer en darja en banalisant une translittération en caractères latins, on le voit aussi sur les réseaux sociaux, 90% des Maghrébins, lorsqu'ils ne s'expriment pas en français ou en anglais, ils écrivent en darja translittérée en caractères latins.

²⁴ 13 millions d'utilisateurs Facebook au Maroc, le pays est ainsi le cinquième plus gros utilisateur du réseau de Mark Zuckerberg en Afrique, derrière d'autres pays dont l'Algérie avec 17 millions. Ainsi 42,99% des Algériens ont un compte Facebook et en Tunisie plus de la moitié de la population est connectée au réseau. En termes de tranches d'âge, les 18-24 ans sont visiblement bien plus connectés que leurs aînés puisqu'ils représentent 39% des utilisateurs Facebook. Les 25-34 ans représentent de leur côté 28% des utilisateurs. (Selon les études réalisées par MEDIANET LABS, la cellule R&D de MEDIANET en 2016)

Lors du printemps arabe, les réseaux sociaux ont été le moteur de la mobilisation des jeunes, et cela continue dans le cadre de l'influence normative²⁵, ainsi que le montrent les challenges lancés sur Facebook²⁶, qui deviennent viraux en quelques jours avec des millions de jeunes qui y adhèrent, à l'instar du challenge "Trashtag"²⁷ lancé après le partage des photos d'une action écologique d'un jeune Algérien, incitant les jeunes à faire de même. Ce défi est rapidement devenu un mouvement de ramassage des déchets en mars 2019 et a donc contribué à réveiller les consciences. Il y'a eu un phénomène semblable au Maroc en 2011, lorsque les jeunes d'un quartier à Tanger ont pris l'initiative de rénover leur quartier, l'action s'est répandue dans toute la ville, et quelques années plus tard lorsque les images de ces quartiers ont été partagées sur Facebook, cette initiative a été adoptée par des associations et fondations dans plusieurs villes du pays.

L'efficacité de ces actions oblige donc à les structurer pour en multiplier le nombre et la portée.

Comment ?

La construction d'un destin commun doit se fonder sur une histoire commune, que les jeunes connaîtront et apprécieront à travers le digital en tant que médiateur culturel et alternative moderne :

- aux méthodes scolaires qui ne suscitent pas l'intérêt des jeunes ;
- à la faiblesse du côtoiement des activités culturelles ;
- à la faiblesse des investissements gouvernementaux dans le secteur culturel.

Lors de ses rencontres, le dialogue 5+5 pourrait s'appuyer sur ses réseaux tel que le MedThink5+5, afin d'élaborer une charte qui fixera les orientations de collaboration entre la société civile²⁸ et les influenceurs²⁹ bénévoles³⁰, pour :

- Le lancement de challenges culturels et citoyens sur les réseaux sociaux
- La création de vidéos courtes³¹ et de web-séries en langues locales, sur l'histoire³², le patrimoine et la culture méditerranéens, ainsi que sur les success stories de jeunes qui sont actifs sur les deux rives.

Ces méthodes, qui existent déjà dans le domaine de la vulgarisation des sciences, attirent beaucoup de jeunes car elles arrivent quel que soit le sujet, à capter l'attention volatile de l'internaute, grâce à l'aisance de la transmission du savoir par le biais de la langue maternelle.

²⁵ Influence exercée par un groupe de référence, basée sur le respect des normes et la conformité aux règles, coutumes cultures d'une société ou groupe

²⁶ Ce sont des défis lancés par des célébrités ou par des inconnus, souvent jeunes.

²⁷ Le principe est simple : choisir un endroit très pollué, où plastiques et autres déchets prolifèrent en toute impunité, nettoyer la zone et poster une photo avant/après du lieu.

²⁸ Sensible à la culture et identité méditerranéennes.

²⁹ Personnes actives sur les réseaux sociaux comme Facebook, Twitter ou YouTube, qui par leur statut, leur position médiatique ou le contenu digital qu'ils proposent réussissent à être suivis par un grand nombre de d'utilisateurs des réseaux sociaux, et sont capables d'être un relais d'opinion influençant les idées, les habitudes...

³⁰ Exemple : le jeune maghrébin Najib Mokhtari, qui publie depuis 2016 des vidéos de vulgarisation des sciences et qui a réussi à faire une vidéo du célèbre astrophysicien américain Neil de Grasse Tyson s'adressant aux Marocains afin de les inciter à s'intéresser aux sciences. Ces vidéos sont à but non lucratif, et ne sont ni monétisées, ni parrainées par des entreprises. Plusieurs autres jeunes font la même chose dans les mêmes conditions. Sa célébrité date de 2015 avec sa réponse scientifique de 6 minutes, à la vidéo d'un Cheikh Islamiste qui avait eu un grand succès sur les réseaux sociaux en argumentant la platitude de la terre. La vidéo réponse à eu plus de 300 000 vues sur la chaîne YouTube d'origine.

³¹ Sous forme d'animation et de mini documentaires.

³² À titre d'exemple le destin exceptionnel de Carthage, la prestigieuse capitale à la tête d'un empire couvrant le Maghreb et une partie de l'Europe afin de promouvoir un sentiment d'appartenance qui apaisera la fracture entre les deux rives et assurera la bonne entente et le travail en commun.

Ces vidéos pourront aussi être promues pour une utilisation par des enseignants, afin d'illustrer des cours d'histoire ou dans le cadre d'activités parascolaires, voire même à la télévision, pour remplir le vide existant en termes de contenu culturel et historique sur la Méditerranée.

Intérêt, avantages et objectifs des vidéos : Ces vidéos ne serviront pas seulement à promouvoir l'intégration culturelle des jeunes dans l'espace méditerranéen, mais permettront aussi de :

- Ne pas laisser libre cours aux complotistes, populistes et autres « radicalisateurs » ;
- Sortir du malaise psychologique en se réconciliant avec l'identité et la culture locales ;
- Redonner confiance sur le plan intellectuel en surmontant la frustration linguistique ;
- Effacer l'image dévalorisée de la langue maternelle afin de favoriser l'expression, le partage des idées et la stimulation de l'esprit critique ;
- Accroître l'impact des influenceurs sur la notion de travail bénévole et créatif chez les jeunes, qui stimulera le développement humain ;
- Sensibiliser et impliquer les jeunes dans la vie politique et citoyenne (protection du patrimoine, créativité culturelle, ...).

Outre la portée des vidéos portées par les réseaux sociaux, celles-ci constituent un moyen d'influence performant permettant de :

- Toucher le plus grand nombre, le plus rapidement possible et à moindre coût ;
- Assurer la durabilité³³ du contenu ;
- Rassembler des communautés à mobiliser ;
- Personnaliser le contenu ;
- Connaître l'évolution du public ciblé à travers ses réactions ;
- Ne pas être soumis à des processus juridiques compliqués ;
- Ne pas être contraint par un aspect logistique compliqué à gérer
- Bénéficier du financement que peuvent apporter les vidéos, lorsque leur notoriété permet de les monétariser ;
- Avoir une assiette de contenu large pouvant s'étendre vers divers sujets dont l'initiation à l'importance des droits fondamentaux, droits de la femme et la démystification des croyances populaires, etc. ;
- Il existe beaucoup d'influenceurs bénévoles maghrébins engagés auprès de la jeunesse, ayant déjà des centaines de milliers de followers³⁴ et très demandeurs de soutien³⁵.

Comment la société civile peut-elle aider à la réalisation de ces projets ?

- Mettre en contact les influenceurs avec les parties³⁶ qui peuvent contribuer à la création de vidéos ;

³³ Le contenu ne se limite pas à l'instant de diffusion, mais reste consultable à durée indéterminée.

³⁴ Utilisateurs d'un réseau social qui ont choisi de s'abonner au compte d'un autre utilisateur donc de "suivre" de près les publications de ce dernier.

³⁵ En termes de Community Management, équipement et fournitures, déplacement ou location du lieu de tournage.

³⁶ Graphistes, pédagogues, consultants scientifiques, techniciens du son et de l'image...

- Organiser et animer des projets participatifs³⁷, nécessitant d'être encadrés par des équipes professionnelles de production ;
- Accompagner le traitement du contenu et le développement du format éditorial ;
- Sensibiliser la diaspora étudiante aux enjeux de la région, à travers l'organisation de conférences, de cafés politiques, en partenariat avec les universités, associations d'étudiants³⁸;
- Organiser des formations à l'utilisation des outils numériques, appliquées ensuite dans des ateliers ;
- Soutenir financièrement les développements web à travers des appels à candidature ;
- Accompagner les associations locales³⁹ pour faire du crowdfunding ;
- Encourager des influenceurs individuels et associatifs par la reconnaissance et la valorisation⁴⁰ de leur travail et de leur engagement.

Action 2 - Le digital, outil d'instauration des droits fondamentaux et du développement humain

Les ennemis des droits fondamentaux sont la désinformation et l'isolement. Avec le développement de la communication numérique, ils sont potentiellement vaincus. Internet offre des opportunités inépuisables de décloisonner l'information, d'organiser l'activisme, de mobiliser, de sensibiliser, pour faire réagir dans des domaines vitaux du développement humain.

La fracture numérique symbolise l'accès inéquitable à l'information des populations. Elle constitue une importante source d'inégalités.

Étant donné que les besoins des jeunes sont disparates, au-delà de la sensibilisation, le digital doit servir à réduire le gap technologique entre la jeunesse des deux rives, et à créer un lien entre eux, à travers son introduction dans le cycle éducatif, surtout pour les jeunes des régions enclavées, pour qui la technologie numérique représente encore une sorte de fiction et qui ne sortent pas de leur milieu étroit. Le numérique rapproche plus facilement des personnes de continents différents qu'entre des habitants de villages voisins, ce qui peut accroître les écarts locaux.

Des associations, telles que « Aide et action », « la fondation Beatrice Schonberg », « Etudiants et développement », ayant déjà financé des projets dans le cadre de l'enseignement⁴¹ au Maghreb, devraient s'intéresser à cette problématique, et pourquoi pas distribuer des tablettes contenant les vidéos produites dans le cadre de l'influence sociale et d'installer des connexions internet dans les écoles avec des accès contrôlés. Ceci permettrait aux jeunes de rejoindre l'évolution mondiale, d'accéder à une ouverture culturelle, d'avoir accès à l'information, de profiter d'un contenu pédagogique gratuit qui faciliterait leur scolarisation, notamment par l'accès aux vidéos de vulgarisation des sciences⁴², voire même d'organiser des programmes d'échanges internationaux à distance afin de dépasser la faiblesse des programmes d'échanges existants.

³⁷ Où les jeunes coconstruisent les scénarios, se mettent en scène, participent aux montages des vidéos et relaient les réalisations sur les réseaux sociaux.

³⁸ Exemple : « Maghreb » qui est une initiative étudiante dont l'objectif est l'impulsion d'un Maghreb uni dans l'émancipation, ou aussi l'association des Marocains aux Grandes Écoles et Universités.

³⁹ Exemple : Association Tunisienne pour l'Éducation et le Développement.

⁴⁰ Mise en place de récompenses et d'une communication autour de leurs profils et leurs initiatives.

⁴¹ Construction de foyers d'hébergement pour les filles, bus de ramassage scolaires, travaux de réhabilitation des écoles.

⁴² Certains influenceurs sont prêts à céder leurs droits d'auteurs pour les associations qui œuvrent dans le cadre de l'éducation.

Cette action peut être élargie à l'intention des enseignants ayant besoin de profiter de formations sur les approches pédagogiques digitalisées⁴³, afin de rompre le décalage technologique entre les générations et de garantir l'attractivité favorisant le maintien des jeunes à l'école. Ceci à travers :

- L'organisation de Webinaires⁴⁴;
- La production de documents sur les apprentissages par le numérique ;
- La mise en place de prix symboliques pour les enseignants qui intègrent le numérique.

Les communes ainsi que les associations locales⁴⁵ de l'éducation sont preneuses de ces projets techniques et matériels, n'impliquant pas d'orientations politiques ou idéologiques qui pourraient être risquées.

Enfin, il est nécessaire d'inciter les collectivités locales à se digitaliser, à travers des pages Facebook/Twitter dédiées aux intérêts des jeunes tels que le sport, les loisirs ou la culture, les diffusions en direct d'événements, ... et de lancer aussi des appels à idées et des concours. Ceci devrait créer une interactivité entre les jeunes et les décideurs, leur permettant de s'adresser à leurs élus et d'avoir accès à l'information, - sachant qu'ils consomment très peu les médias classiques tels que les journaux - , afin de stimuler leur implication et d'ouvrir le regard des décideurs sur leurs besoins.

Action 3 - Le Pro Bono⁴⁶ des multinationales

La situation d'échec des jeunes est due aussi à leur environnement socio-économique et au manque d'épanouissement professionnel. Dans ce cadre, les multinationales originaires de la rive nord et présentes sur la rive sud, peuvent être des acteurs déterminants de la société civile, à travers le mécénat de compétences, le mentorat et le bénévolat d'entreprise⁴⁷.

Le dialogue 5+5 pourrait être à l'origine de la création d'un réseau méditerranéen de partage de compétences, avec des antennes dans chacun des pays, qui auront pour mission de solliciter la mise en place des partenariats entre entreprises et universités pour :

- Le financement des laboratoires de recherches scientifiques (souffrant du manque de matériel et de la faiblesse du budget) ;
- Le financement des thèses de doctorat ;
- La création de nouvelles formations⁴⁸ adaptées au marché de travail et qui déboucheront vers des contrats d'embauche/stages ;
- L'appui aux start-up créées par des étudiants, en vue de promouvoir l'esprit de leadership et de faciliter leur intégration sur le marché de l'emploi ;

⁴³ Intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation.

⁴⁴ Toutes les formes de réunions interactives de type séminaire faites via internet, généralement dans un but de travail collaboratif ou d'enseignement à distance

⁴⁵ Association RIM, Association enfants du désert (Maroc).

⁴⁶ L'engagement de volontaires qui donnent du sens à leur activité en s'impliquant dans des initiatives d'intérêt général à titre gracieux.

⁴⁷ Dans des entreprises ayant des filiales sur la rive sud, celles-ci ayant besoin de continuer leur travail dans un cadre marqué par la stabilité politique et la sécurité, besoin de compétences locales jeunes à intégrer comme collaborateurs et aussi besoin de produire un impact social positif pour renforcer leur réputation et leur attractivité.

⁴⁸ Financement de masters spécialisés, des licences professionnelles, formations courtes durées, coachings.

- L'incitation des expatriés à assurer des missions de mentorat pour l'accompagnement et l'orientation professionnels ;
- La proposition, aux jeunes du Sud, de stages⁴⁹ d'excellence, dans des établissements de la rive nord⁵⁰;
- La mise à disposition, d'expatrié⁵¹, sur leur temps de travail et en fonction de leurs compétences, au profit des universités, (cours, conférences, ateliers, ...) et ainsi profiter d'une mobilité « inversée » ;
- La participation au financement des actions sur le digital.

Grâce à l'attention que portent les entreprises à leur image, dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), et à leur besoin d'ancrage territorial, l'implication de deux ou trois entreprises devrait suffire à susciter l'implication automatique d'autres.

⁴⁹ En parallèle des associations peuvent prendre en charge la partie hébergement de ces jeunes.

⁵⁰ Exemple : Renault, Lafarge...

⁵¹ Il convient aussi de solliciter des associations d'expatriés.

Table 2

Le renforcement du contenu démocratique

Modérateur : Sébastien ABIS

Les fondements d'une paix durable
passent par la mise en valeur d'une culture méditerranéenne commune

Par Rania BARRAK⁵²,

Quel rôle peut jouer la société civile ?

Depuis l'antiquité, la Méditerranée occidentale représente le berceau et un modèle de vivre-ensemble. Aujourd'hui, alors que nous assistons au déroulement de révolutions « nationalitaires » pour les uns et de crises d'identité pour d'autres, l'idée méditerranéenne est plus que jamais indispensable. Par ailleurs, et parallèlement aux révoltes arabes, cette dernière décennie, a également vu la montée en puissance des sociétés civiles, que ce soit en termes d'influence ou de capacité, mais surtout elles sont organisées et autonomes, au point d'en devenir, dans certains pays, acteur sociétal de premier plan. Le recours à ces associations volontaires, vouées à la résolution de problèmes concrets et censés renforcer le lien social, en faveur des valeurs acceptées ou souhaitées par tous, s'avérerait d'une importance capitale.

En effet, dans un souci commun d'assurer la sécurité et par là la stabilité et donc le développement pérenne de la région, et compte tenu des limites des Etats et des institutions (notamment dans la phase action), il devient plus que nécessaire de considérer, voire d'encourager d'autres forces vives, qui viendraient non pas remplacer les institutions, mais les associer (accompagner) étroitement.

Bien que les États demeurent les acteurs les plus légitimes parce que dirigés par des élus, il n'en demeure pas moins que des forces profondes, telles que des fondations culturelles, des chercheurs, des universitaires et autres, qui bien qu'ils soient hors de l'État, ont réussi à s'imposer comme interlocuteur de poids présentant une pluralité de genres, méritant d'être plus entendus, dans la perspective de travailler à l'avenir en étroite collaboration.

De nos jours, le rôle de la société civile est stratégiquement important, bien que dans certains pays de la région, certaines en soient encore au stade de l'émergence. D'abord, en raison de la richesse et de la diversité de leurs activités et actions en faveur du développement. En effet, couvrant un spectre assez large, elles concernent des organisations de masse représentant les intérêts de groupes particuliers, des mouvements sociaux, des universités, des chercheurs ou encore des ONG de bienfaisance.

Ensuite, c'est le résultat des atouts qu'elles possèdent, dans la qualité et la connaissance du terrain d'une part, et dans la souplesse et la rapidité de leurs actions d'autre part.

⁵² Universitaire, enseignante à l'EEM (Ecole d'Etat-major) et à l'ESG (Ecole Supérieure de guerre) de Tunis (Tunisie).

En effet, dotés de stratégies de développement et d'intervention, ayant le sens de l'organisation et d'un savoir-faire accumulé au fil des années, avec une capacité de suivi et de communication aussi bien interne qu'externe, ces hommes et ces femmes qui constituent la société civile, ont pour la plupart un parcours riche, « combinant des expériences d'ordre associatif, syndicaliste, voire parfois politique ». Et c'est cette combinaison qui rend possible des actions multi-acteurs, grâce aux liens existant au niveau des individus, organisations, et même des institutions.

Ainsi, et pour toutes ces raisons, associer et faire émerger la société civile organisée aux côtés des 5+5, à la condition indispensable de définir son rôle, ses missions et ses limites est, pour la Méditerranée occidentale, indispensable à l'établissement d'un sentiment fort d'appartenance à cet espace commun avec ses propres valeurs centrales de cohésion.

Par ailleurs, l'association de la société civile est aussi une manière de lutter contre le risque de rétrécissement de son espace d'action. En effet, dans certains pays de la région, l'Etat estime encore que lui seul a la capacité et le droit de dire l'intérêt général. Ainsi, la question de la légitimité à s'exprimer pour nombre d'associations, est souvent revendiquée. Donc le fait d'être encouragée et de pouvoir collaborer avec une structure telle que le dialogue 5+5 ne fera que renforcer sa légitimité, permettra d'entendre sa voix et l'encouragera à engranger davantage de succès.

Enfin, en ce qui concerne le financement, généralement ces associations ont la capacité de mobiliser des forces bénévoles et des volontaires pour la réalisation et le soutien de projets, grâce au travail de sensibilisation que ce soit sur les questions de sécurité, de développement ou des problèmes sociaux. Et c'est ce travail de proximité et de mobilisation, qui leur permet de garantir le maintien des dons, reposant en grande partie sur la confiance accordée par les bailleurs de fonds aux membres d'une association et à ses sympathisants.

Quelles actions concrètes et opérantes dans le domaine « jeunesse, éducation et mobilité », au souci commun d'assurer la stabilité, la sécurité et le développement pérennes de la région ?

Durant l'antiquité, ce sont les comptoirs phéniciens puis carthaginois qui reliaient les 10 pays des deux rives de la Méditerranée occidentale. Ces comptoirs avaient créé un système commercial que la chrétienté puis l'Islam ont utilisé pour communiquer leur message et étendre leur influence. Ces circuits économiques parfaitement établis témoignent de la solidité des liens qui unissaient les deux rives et qui reposaient sur la défense de valeurs communes et sur la défense de règles commerciales et institutionnelles, nécessaires à la stabilité. La mise en avant de cette histoire commune à travers l'éducation, la culture ou encore le patrimoine, facilitera la compréhension mutuelle et donnera aux jeunes une approche différente de l'autre, qui n'est que le reflet de lui-même. Partant de là, nous avons dégagé trois propositions :

Proposition 1 : Création d'une plateforme entre éditeurs des dix pays pour la coédition :

Mise en place d'un organisme (informatique par exemple), pour que chaque éditeur puisse mettre en ligne ses demandes de coédition, pour des œuvres ou des livres qui concernent les dix pays (sur l'Histoire, la cuisine, la marine, etc)

Les éditeurs des 10 pays peuvent contribuer au 5+5 pour rapprocher les pays à travers la culture méditerranéenne commune. En effet, de nombreuses publications dans de multiples domaines touchent des intérêts communs des 10 pays de la Méditerranée occidentale. L'idée serait de mettre en place une plateforme de coédition des 5+5. Cette plateforme recevra les propositions de coédition de chaque éditeur et tous les éditeurs concernés pourront ainsi décider de coéditer les ouvrages qu'ils auront choisis.

Cette initiative jouerait un rôle probant dans le rapprochement des pays et des peuples en partageant un héritage culturel commun qui touche de très nombreux domaines (littérature générale, livres scientifiques, techniques, historiques, etc.).

Notons aussi que ce procédé permettra aux éditeurs :

De pratiquer des prix du livre en adéquation avec le niveau de vie de chaque pays (chose devenue très difficile aujourd'hui dans le cadre de la promotion à l'étranger des livres non coédités) ;

De baisser de façon forte le prix de base du livre grâce à une impression commune ;

De procéder à des campagnes de communication multinationales.

Une plateforme pourrait même, également, être intégrée au site 5+5, dans une section réservée à la culture, comportant une rubrique pour les éditeurs.

Ceci serait exceptionnel pour le rayonnement de la culture et du livre.

Proposition 2 : Établir une politique de mise en valeur des sites archéologiques

Création d'un label archéologie 5+5, avec le concours de la société civile, à travers les musées qui sont autogérés.

Il s'agit de la mise en place de cellules d'accueil et d'action dans chaque pays qui mettraient en relation les étudiants et enseignants de tous les instituts d'archéologie, les associations de défense pour le patrimoine et organismes assimilés. Avec l'organisation d'une tournée (ou deux) pour des jeunes universitaires spécialisés en archéologie, en histoire ou en muséologie provenant des dix pays concernés, afin de créer une mobilité culturelle à travers les musées et l'histoire mettant ainsi en valeur le patrimoine commun de la Méditerranée occidentale, créant ainsi une synergie historique. Nous pouvons imaginer qu'à l'issue de cette tournée, chaque étudiant soumettrait un rapport dans lequel seront signalées les forces et les faiblesses de chaque pays et quelles sont les possibilités de les compenser. Le tout devrait se terminer avec un label 5+5 remis à chacun des participants.

Plus largement, c'est à travers les institutions d'archéologie, les associations de défense de patrimoine ainsi que les chercheurs, que des rencontres doivent s'organiser, afin de partager et échanger les techniques des uns et des autres et d'enrichir la recherche archéologique, à travers des colloques ou des visites de sites de façon à mettre en relation les différentes routes méditerranéennes, créant ainsi une synergie historique.

Parallèlement, il est indispensable d'enrichir la muséologie dans l'ensemble des pays du 5+5, en encourageant également les échanges (Exemple, en Tunisie il y a des pièces qui peuvent intéresser la France, d'autres en Espagne qui intéresseraient l'Algérie, etc). Ce qui permettra justement une mobilité culturelle à travers les musées.

Pour cela, il faut solliciter les associations, les institutions et les différentes fondations (nationales et internationales) spécialisées dans le domaine, et créer un réseau regroupant toutes les structures spécialisées citées, (à l'instar du Club Hannibal qui existe dans au moins quatre pays : Espagne, Tunisie, France, Italie).

Ceci est très important pour l'éducation et la jeunesse au niveau de l'enrichissement culturel. L'archéologie étant un de ses piliers de protection, de connaissance et de promotion. La muséologie, elle, va rapprocher énormément les gens de mêmes spécialités leur permettant d'enrichir les patrimoines notamment pour le tourisme culturel.

Ainsi, combiner l'archéologie avec la muséologie et l'histoire permettra qu'ensemble, ils puissent mettre en valeur le patrimoine commun de la Méditerranée occidentale que nous partageons depuis 3000 ans, sans que personne ne s'en occupe vraiment. La chrétienté est concernée, de même l'Islam, le judaïsme, voire l'antiquité romaine : tous sont, en effet, des vecteurs qui ont utilisé les comptoirs et qui ont créé des circuits commerciaux, culturels, religieux, etc. C'est la mise en avant de cette histoire des deux rives, de peuples ayant beaucoup de points en commun, qui nous permettra de créer une paix durable.

Proposition 3 : Rencontres régulières entre les dix assemblées parlementaires

A défaut de l'existence d'un parlement méditerranéen au sein de l'UPM, et dans le souci de partager entre sociétés civiles des dix pays analyses et appréciations des situations, tant intérieures qu'internationales, il s'agirait de privilégier des rencontres régulières entre représentants des citoyens que sont les députés. Cette démarche contribuerait à une meilleure connaissance réciproque et donc à favoriser l'émergence d'un point de vue sinon coordonné au moins qui tienne compte des particularités des différents pays.

Ces rencontres pourraient s'appuyer sur la création, au sein de chaque assemblée, de groupes d'amitié du 5+5 dont la tâche serait l'organisation de missions auprès des parlements homologues et de réceptions de délégations parlementaires étrangères mais aussi de rencontres de ces cinq groupes successivement dans les pays concernés. Les groupes d'amitié peuvent également recevoir les ambassadeurs ou d'autres personnalités des pays considérés, ainsi que des personnalités nationales engagées dans des activités de coopération avec les pays du 5+5.

Il serait judicieux que deux fois par an, ces groupes d'amitié puissent émettre un avis qui soit suivi et débattu au sein du dialogue 5+5.

La coopération en matière d'éducation, d'enseignement supérieur et de recherche et le développement d'une diplomatie scientifique et technologique euro-méditerranéenne

Par Erwan LANNON⁵³,

En 2019, les questions d'éducation, de formation, d'enseignement supérieur et de recherche et, par voie de conséquence, de la jeunesse et de la mobilité ont été au cœur des préoccupations. Ainsi le « sommet » des deux rives de la Méditerranée,⁵⁴ qui s'est tenu à Marseille le 24 juin 2019, a été précédé par cinq forums préparatoires, dont celui de La Valette d'avril 2019 qui portait sur « jeunesse, éducation, mobilité ». La retraite préparatoire au Conseil d'association Union européenne (UE)-Maroc, qui s'est tenue à Skhirat en juin a aussi retenu « l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche »⁵⁵ parmi ses thématiques. Le 5 juillet, le Secrétariat général de l'Union pour la Méditerranée (UpM) a, quant à lui, organisé la première Université d'été sur la « diplomatie scientifique et technologique » euro-méditerranéenne. Ces thèmes constituent donc le sujet de cette analyse. Dans un premier temps il s'agira de faire un état des lieux des principales initiatives afin de comprendre pourquoi l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche demeurent le « parent pauvre » de la coopération euro-méditerranéenne et ce malgré les initiatives et les projets de l'UpM et de la Politique européenne de voisinage (PEV). Il s'agira ensuite de faire des propositions concrètes.

Ces questions sont prioritaires du fait des tendances démographiques et de l'état des marchés du travail des deux rives. Au Nord, l'on accueille les « réfugiés scientifiques » avec empressement, car il faut de jeunes cerveaux alors que la population européenne est vieillissante. Au Sud, c'est le problème d'un marché de l'emploi saturé pour les jeunes diplômés, ou ceux sans formation, qui est au cœur des préoccupations. La question migratoire et notamment la fuite des cerveaux est donc l'un des éléments clé de cette équation complexe.

1. L'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche, « parents pauvres » de la coopération euro-méditerranéenne

L'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ont été les « parents pauvres » de la coopération euro-méditerranéenne, malgré un nombre relativement important d'initiatives lancées par l'UE. En effet, les besoins en la matière sont exponentiels du fait notamment des tendances démographiques. On peut aussi déplorer un manque de stratégie sur ces questions pourtant cruciales. Comme le rappellent Robert Fouchet et Emmanuelle Moustier, le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche est en effet un « thème hautement politique, qui renvoie aux systèmes de valeurs, à la répartition des ressources, et aux éléments constitutifs du pouvoir »⁵⁶.

⁵³ Professeur en droit européen à l'Université de Gand et au Collège d'Europe (Belgique),

⁵⁴ Déclaration « Engagements pour une nouvelle ambition en Méditerranée », des Ministres des Affaires étrangères des dix États du dialogue 5+5 réunis pour le « Sommet des deux rives, Forum de la Méditerranée », Marseille 23 juin 2019; https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/presentation_ge_2_cle8417b2.pdf

⁵⁵ V. Déclaration conjointe de l'Union européenne et du Maroc suite à la 14ème réunion du Conseil d'Association UE-Maroc, 27 juin 2019, <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2019/06/27/joint-declaration-by-the-european-union-and-the-kingdom-of-morocco-for-the-fourteenth-meeting-of-the-association-council/>

⁵⁶ Robert Fouchet et Emmanuelle Moustier, L'enseignement supérieur et la recherche en Méditerranée : enjeux et défis de demain en sciences sociales, 10 Papers for Barcelona 2010, Iemed, Barcelone, janvier 2010, pp. 13-45, https://www.iemed.org/observatori-en/arees-danalisi/arxius-adjunts/10-papers-for-barcelona-2010/4-education-research-and-gender-the-sources-of-progress/fouchet%20moustier_4.pdf

A. Les principales initiatives politiques (1992-2017)

De nombreuses initiatives ont toutefois été développées par l'UE et il convient de prendre en compte cet acquis. Parmi les premières initiatives précédant la conférence de Barcelone, le programme Med CAMPUS, mis en place à partir de 1992 avait pour objectif la création de réseaux universitaires. En février 2003, l'ouverture aux Pays partenaires méditerranéens (PPM) de l'ancien programme TEMPUS (modernisation du système d'enseignement supérieur en développant la coopération interuniversitaire), suite à la décision de la conférence ministérielle de Valence de 2002⁵⁷, constitue un tournant. Puis, à partir de 2004, des accords bilatéraux en matière de science et technologie ont été signés avec la Tunisie (2004), le Maroc (2005), l'Égypte (2008), la Jordanie (2010) et l'Algérie (2013). Il s'agit ici d'une stratégie de diplomatie scientifique, 20 accords bilatéraux ayant été conclus au total⁵⁸. Un rapport de l'Unesco de 2015 sur « la science : vers 2030 », insiste d'ailleurs sur l'utilisation croissante, par l'UE, de la « diplomatie scientifique » pour accroître son influence dans le monde.⁵⁹

Il faudra cependant attendre juin 2007 pour voir la première conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur l'enseignement supérieur et la recherche scientifique se tenir au Caire. 2008 va constituer un autre tournant avec l'inauguration de l'Université euro-méditerranéenne de Slovénie, en juin, à Piran⁶⁰ et la création, en juillet à Paris, de l'UpM dont l'un des programmes couvre « l'espace euro-méditerranéen d'enseignement supérieur et de recherche ». La déclaration commune de Paris a donné pour mission à l'université slovène de mettre en place des programmes « d'enseignement postuniversitaire et des programmes de recherche » et de contribuer à la création de l'« Espace euro-méditerranéen de l'enseignement supérieur, des sciences et de la recherche ».⁶¹

Le blocage des réunions ministérielles entre 2007 (première Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur l'enseignement supérieur et la recherche scientifique du Caire le 18 juin 2007⁶²) et 2017 (réunion ministérielle de La Valette du 4 mai 2017 sur « Éducation supérieure et recherche »⁶³) explique, au moins en partie, le fait que cette dimension soit encore sous-exploitée dans le cadre des relations euro-méditerranéennes à proprement parler.

Face à cette paralysie, c'est le format « Haut du formulaire 5+5 »⁶⁴ a pris le relais pour la Méditerranée occidentale. Le premier Dialogue 5 + 5 des ministres des pays de la Méditerranée occidentale sur « Recherche, innovation et enseignement supérieur » s'est en effet tenu à Rabat les 19-20 septembre 2013. Puis, en mai 2015, une réunion intitulée : « Éducation supérieure et recherche » a été organisée à Madrid. La troisième conférence ministérielle sur « Éducation supérieure et recherche » s'est tenue à Tunis les 30-31 mars 2017 et les ministres ont, à cette occasion,

⁵⁷ V. Euromed Report, n° 90, 1er juin 2005, p. 14, http://www.ces.es/TRESMED/docum/Conf_2005_Luxemburgo_en.pdf

⁵⁸ V. la liste de la Commission européenne des pays tiers ayant conclu avec l'UE des accords de coopérations scientifique et technologique, actualisée en mars 2019, http://ec.europa.eu/research/iscp/pdf/policy/st_agreement_ec_euratom.pdf

⁵⁹ Comment l'Union européenne accroît son influence grâce à la diplomatie scientifique, Rapport de l'UNESCO sur la science : vers 2030, 2015, Extraits mis en ligne sur le site de l'UNESCO, 18 octobre 2017, http://www.unesco.org/new/fr/media-services/single-view/news/comment_union_europeenne_accroit_son_influence_grace/

⁶⁰ <https://emuni.si/about-emuni/emuni-university/>

⁶¹ Annexe de la déclaration de Paris du 13 juillet 2008, « Enseignement supérieur et recherche, université euro-méditerranéenne ». https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Declaration_commune_UPM_bis.pdf

⁶² Cairo Declaration, "Towards a Euro-Mediterranean Higher Education & Research Area", First Euro-Mediterranean Ministerial Conference on Higher Education and Scientific Research, 18 June 2007, https://ufmsecretariat.org/wp-content/uploads/2012/09/cairo_declaration.pdf

⁶³ Valletta Declaration, "Strengthening Euro-Mediterranean Cooperation through Research and Innovation", Ministers responsible for Research and Innovation from the Member States of the Union for the Mediterranean (UfM) and of the European Union (EU), Valletta, Malta, 4 May 2017, https://ufmsecretariat.org/wp-content/uploads/2017/10/Declaration_EuroMed-Cooperation-in-Research-and-Innovation.pdf

⁶⁴ Espagne, Malte, France, Italie et Portugal ; Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie.

approuvé un programme de travail pour 2017-2018 ainsi que le lancement d'un site internet spécifique⁶⁵. Il existe donc un « Forum de la Méditerranée occidentale pour la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur », soutenu par les ministres des pays du Dialogue 5+5.

B. Les programmes, projets et actions les plus importants en 2019

Le rôle de l'Union pour la Méditerranée

Étant donné que « l'enseignement supérieur et la recherche » constitue l'un des projets originels annexés à la déclaration de Paris de 2008, sept projets, labélisés par l'UpM, sont actuellement mis en avant et résumés dans le tableau ci-dessous.

Projets labélisés par l'UpM dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche

I - Compétences bleues : emplois bleus et croissance responsable en Méditerranée, par le renforcement des compétences et le développement des capacités ;

II - École internationale de la Méditerranée orientale (EMIS). Elle prépare au diplôme du baccalauréat international ;

III - « Méditerranée nouvelle chance » (MedNC) qui est une école de la seconde chance pour jeunes déscolarisés se focalisant sur « l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et, en particulier, des jeunes sans emploi, éducation ou formation (NEETs) » ;

IV - « Haute opportunité en Méditerranée pour le recrutement de cadres d'excellence » (HOMERe) qui « promeut la mobilité de stages entre des pays méditerranéens » pour des « étudiants méditerranéens hautement qualifiés se trouvant en dernière année d'étude et n'ayant pas encore obtenu leur diplôme » ;

V - Formations en sécurité alimentaire et développement rural ;

VI - Université Euromed de Fès, dont la « construction de l'éco-campus de l'UEMF devrait être achevée en 2021 ». Elle vise à offrir des programmes en « ingénierie et en sciences humaines et sociales complétés par des cours transversaux portant sur l'histoire euro-méditerranéenne, les civilisations, le patrimoine et les langues ainsi que des cours transversaux sur les TIC et l'entrepreneuriat ». Un « certain nombre de ces programmes sont déjà mis en place » ;⁶⁶

VII - EMUNI Université Slovaquie conçue comme un réseau d'universités et de centres de recherche.

Aujourd'hui, le secrétariat général de l'UpM se focalise, au niveau du processus de labélisation de projets, sur la promotion des « initiatives » et « projets régionaux » dans les domaines de la « transition du monde scolaire au milieu professionnel, et dans le domaine de la formation professionnelle ». L'UpM contribue aussi à la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle 2017 (V. ci-avant) sur le « Renforcement de la coopération par la recherche et l'innovation, en particulier concernant les initiatives PRIMA (V. ci-après), BLUEMED et sur les « questions relatives à la migration ». Sur les questions d'employabilité des jeunes et de l'autonomisation des femmes, il faut aussi signaler l'initiative méditerranéenne pour l'emploi (Med4Jobs).⁶⁸

⁶⁵ Secrétariat de l'UpM, Les pays du Dialogue 5+5 décident de renforcer la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur pour garantir la stabilité sociale et la croissance économique, <https://ufmsecretariat.org/fr/les-pays-du-dialogue-55-decident-de-renforcer-la-recherche-linnovation-et-lenseignement-superieur-pour-garantir-la-stabilite-sociale-et-la-croissance-economique/>

⁶⁶ Université Euromed de Fès, <https://ufmsecretariat.org/fr/project/creation-of-a-euro-mediterranean-university-in-morocco/>

⁶⁷ Secrétariat général de l'UpM, Enseignement supérieur et recherche, <https://ufmsecretariat.org/fr/notre-action/higher-education-research>

⁶⁸ V. <https://ufmsecretariat.org/fr/mediterranean-initiative-for-jobs-med4jobs/>

Au niveau du dialogue politique, le secrétariat général renforce sa contribution aux forums de dialogue régional dans le domaine de « l'enseignement supérieur et de l'innovation, de la formation professionnelle et de la mobilité » y compris dans les « processus de dialogue régional sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur et la mobilité étudiante d'une part, et sur l'enseignement et la formation professionnelle d'autre part ». Il s'agit aussi d'élaborer un « agenda positif pour la jeunesse », en soutenant « l'accroissement de l'employabilité, la promotion du dialogue interculturel et la prévention de l'extrémisme ». ⁶⁹

2. Les actions menées dans le cadre de la PEV: le programme « Mesures à l'échelle du voisinage européen »

Le programme de coopération interrégionale de la PEV (depuis 2014 : « Mesures à l'échelle du voisinage européen ») a mis en avant : « la promotion de l'enseignement supérieur et de la mobilité des étudiants » avec comme première sous-priorité la promotion de la « coopération entre les établissements d'enseignement supérieur » et comme seconde : la promotion de la « mobilité des étudiants ». Un budget indicatif initial (2007-2010) de 208,8 millions d'euros a été programmé sur un total de 260,6 pour l'ensemble du programme.

Pour la totalité de la période couverte par l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (2007-2013), la Commission européenne précise que l'ensemble des pays du voisinage européen a reçu « plus de 550 millions d'euros » pour « l'enseignement supérieur » dans le cadre des programmes Erasmus Mundus et Tempus. Durant cette période, Erasmus Mundus a fourni un soutien aux « établissements d'enseignement supérieur souhaitant mettre en œuvre des programmes communs de troisième cycle (action 1) » ou désirant « mettre en place des partenariats de coopération interinstitutionnelle entre des universités d'Europe et des pays tiers ciblés (Action 2) ». Des étudiants et chercheurs ont été soutenus pour effectuer des périodes d'étude, de recherche ou d'enseignement dans le cadre de programmes communs ou de partenariats de coopération (Action 1 et Action 2). Les organisations actives dans le domaine de l'enseignement supérieur et souhaitant « développer des projets visant à renforcer l'attractivité, le profil, la visibilité et l'image de l'enseignement supérieur européen dans le monde entier » (Action 3) ont également été soutenues. ⁷⁰ La Commission souligne aussi que depuis 2014 « Erasmus + » couvre trois actions principales : « I > Action clé 1 - Mobilité des individus à des fins d'apprentissage: mobilité, au sens de diplôme pour les masters européens communs et mobilité des crédits (jusqu'à 12 mois) » ; II > « Action clé 2 - Coopération en matière d'innovation et d'échange de bonnes pratiques: renforcement des capacités, réforme institutionnelle et mobilité correspondante des étudiants et du personnel » ; III > « Action clé 3 - Soutien à la réforme des politiques: soutien et dialogue sur les politiques, y compris les bureaux de projet / d'information et les activités de promotion dans les pays partenaires de la PEV ». ⁷¹

Concernant l'éducation, on mentionnera la plate-forme « eTwinning Plus » qui permet « aux écoles du voisinage oriental de se connecter aux écoles de l'UE participant au programme ».

⁶⁹ V. <https://ufmsecretariat.org/fr/mediterranean-initiative-for-jobs-med4jobs/>

⁷⁰ Traduction sur la base de : European Commission DG European Neighbourhood Policy And Enlargement Negotiations, "Promoting higher education" (in the ENP), accède le 9 juillet 2019. https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/neighbourhood/neighbourhood-wide/promoting-higher-education_en

⁷¹ *Ibid.*

En effet, la Tunisie, bien que ne faisant pas partie du « voisinage oriental », y participe aux côtés de l'Azerbaïdjan, de l'Arménie, de la Géorgie, de la Moldavie et de l'Ukraine. Ce programme promeut la « collaboration entre écoles grâce à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication en fournissant un soutien, des outils et des services ».⁷²

3. La feuille de route de 2018 en matière de coopération scientifique et technologique avec le voisinage sud

Il convient de mentionner l'adoption, en 2018, d'une feuille de route en matière de coopération scientifique et technologique avec le voisinage Sud, qui couvre les grands programmes de recherche (ancien 7ème programme cadre de recherche, actuellement Horizon 2020) et les PPM suivants : Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine et Syrie. Israël et la Tunisie n'y sont pas inclus car ils bénéficient du statut de pays associés au programme H 2020, respectivement depuis le 1er janvier 2014 et le 1er janvier 2016.⁷³

L'adoption, en 2017, de la décision du Parlement européen et du Conseil sur la participation de l'UE au programme PRIMA⁷⁴ - conformément aux articles 185 et 188 § 2 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne qui permettent aux États membres de participer à des programmes de recherche et de développement, dans le cadre de la mise en œuvre du programme-cadre pluriannuel, en concluant des accords avec des pays tiers - est d'importance. En effet, PRIMA⁷⁵, mis en œuvre d'août 2017 à décembre 2028, a pour objectifs de « construire des capacités de recherche et d'innovation et de développer des connaissances et des solutions innovantes communes pour les systèmes agroalimentaires afin de les rendre durables, ainsi que pour un approvisionnement intégré en eau et une gestion intégrée de l'eau dans la zone méditerranéenne, afin d'améliorer la résilience de ces systèmes, de cet approvisionnement et de cette gestion aux effets du changement climatique, de même que leur efficacité, leur rentabilité et leur durabilité environnementale et sociale, et de contribuer à la résolution en amont des problèmes en rapport avec la pénurie d'eau, la sécurité alimentaire, la nutrition, la santé, le bien-être et les migrations »⁷⁶. Cette référence à la migration est d'importance dans le contexte actuel. Il est aussi question, dans les objectifs spécifiques, de « l'orientation des programmes nationaux de recherche et d'innovation concernés vers la mise en œuvre du programme stratégique », de la participation des acteurs du secteur public et du secteur privé à la « mise en œuvre du programme stratégique, grâce à la mise en commun des connaissances et des ressources financières pour atteindre la masse critique nécessaire » ou encore du « renforcement des capacités de financement » de « tous les acteurs concernés, y compris les PME, les universités, les organisations non gouvernementales et les centres locaux de recherche ». L'approche « diplomatie scientifique et technologique » est donc mise en avant et l'on comprend l'importance de PRIMA, qui rassemble les États membres de l'UE, les pays associés au programme H 2020 - dont Israël et la Tunisie - et les autres PPM.

⁷² Traduction sur la base de : European Commission DG European Neighbourhood Policy And Enlargement Negotiations, "Promoting higher education" (in the ENP), accède le 9 juillet 2019. https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/neighbourhood/neighbourhood-wide/promoting-higher-education_en

⁷³ Commission européenne, Roadmap for EU - Southern Neighbourhood S&T cooperation, October 2018, op. cit.

⁷⁴ European Commission 2018 Roadmap, op. cit. Le portail français de Horizon 2020 précise que « un pays associé (Associated Country ou AC), que l'on trouve aussi avec la dénomination "d'État Associé" (EA ou Associated State, AS) est un pays non-membre de l'Union européenne, mais ayant signé un accord avec l'Union européenne sur la base duquel il participe financièrement au budget d'Horizon 2020. Les participants des Pays Associés sont donc éligibles à Horizon 2020, au même titre que les États-membres et selon les mêmes règles. La liste des pays associés - au nombre de 14 - est actuellement la suivante : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Îles Féroé, Ancienne république Yougoslave de Macédoine, Islande, Israël, Moldavie, Monténégro, Norvège, Serbie, Suisse (pour les projets signés après le 01.01.2017), Tunisie, Turquie, Ukraine », <http://www.horizon2020.gouv.fr/cid76866/liste-des-pays-associes-a-horizon-2020.html>

⁷⁵ Acronyme anglais pour « Partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne ».

⁷⁶ Article 2 de la Décision (UE) 2017/1324 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2017 relative à la participation de l'Union au partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne (PRIMA) entrepris conjointement par plusieurs États membres, JO L 185 du 18 juillet 2017, p. 1.

Le programme est géré par la « Fondation PRIMA ». Elle est basée à Barcelone et donc régie par le droit espagnol.⁷⁷ 19 pays sont impliqués en tant qu' « État participant à PRIMA » : Algérie (26 octobre 2017), Allemagne, Croatie, Chypre, Égypte (15 mars 2018), Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie (16 janvier 2018), Liban (27 février 2018), Luxembourg, Malte, Maroc (10 avril 2018), Portugal, Slovénie, Tunisie et Turquie. Son budget s'élève à 494 million d'euros (274 provenant des États participants et 220 provenant de l'UE par le biais du programme H 2020).⁷⁸

Une autre initiative importante pour la mer Méditerranée, BLUEMED, doit aussi être mentionnée car elle concerne notamment le domaine de la recherche marine et maritime. Les autres actions prioritaires en matière de science et technologie, mentionnées par la feuille de route, sont :

- dans le domaine des « infrastructures de recherche », un renforcement des liens avec le réseau européen d'analyse, notamment en ce qui concerne les nouveaux synchrotrons ;
- dans le domaine de la « sécurité », la coopération en matière de recherche vise à approfondir la « compréhension de l'impact des nouvelles technologies et des médias sociaux sur le contrôle des frontières » et notamment la « détection des menaces à la sécurité pouvant découler de certaines perceptions à l'étranger qui s'écartent de la réalité de l'UE » et la « modélisation pour la prévision et le traitement des flux migratoires afin d'éviter les tensions et la violence » ;
- dans le cadre de la coopération UE-Afrique, trois éléments sont mentionnés. Tout d'abord un soutien au partenariat de recherche et d'innovation UE-Afrique sur la « sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'agriculture durable ». Ensuite, les « énergies renouvelables » feront l'objet d'une action de soutien afin de préparer un « programme stratégique commun de recherche et d'innovation sur les technologies des énergies renouvelables ». Puis « l'action pour le climat » appuiera des services climatologiques et « l'impact du changement climatique sur les schémas de migration de la population sera abordé ».⁷⁹ Finalement, la coopération dans le domaine des « transports » est axée sur la « mobilité urbaine et l'électrification durable dans les grandes zones urbaines des économies en développement et émergentes ».

Pour ce qui est de la focalisation sur la question migratoire, il faut souligner que, dans le cadre de la déclaration ministérielle de mai 2017 sur le « Renforcement de la coopération euro-méditerranéenne par la recherche et l'innovation »⁸⁰, les Ministres ont souligné le « rôle essentiel que jouent la recherche et l'innovation dans la compréhension des causes profondes de la migration et des interdépendances entre les différents moteurs de la migration, notamment les facteurs économiques, politiques, sociaux, démographiques, liés aux conflits et environnementaux ». À ce propos, ils ont clairement insisté sur « l'importance de la circulation des cerveaux, de l'intégration et de la contribution des diasporas scientifiques à l'intégration régionale, au développement humain et durable et à la stabilité régionale » en reconnaissant le « besoin d'une mobilité accrue des chercheurs et des étudiants » tout en prenant note des « initiatives lancées par les pays de la zone euro-

⁷⁷ <http://prima-med.org/about-us/governance/>

⁷⁸ V. Le site de PRIMA, <http://prima-med.org/about-us/prima-in-brief/> et l'article 3 de la Décision (UE) 2017/1324, *ibid.*. V. aussi, à titre d'exemple, la Décision (UE) 2019/528 du Conseil du 6 novembre 2018 relative à la conclusion, au nom de l'Union, de l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc fixant les conditions et modalités de la participation du Royaume du Maroc au partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne (PRIMA).

⁷⁹ Et de préciser « En termes de migration, une approche multidisciplinaire est requise pour identifier et décrire les paramètres climatiques, développer des méthodologies analytiques et démontrer leur lien avec les schémas de migration humaine ».

⁸⁰ Ministers responsible for Research and Innovation from the Member States of the Union for the Mediterranean and of the European Union, Valletta Declaration on Strengthening Euro-Mediterranean Cooperation through Research and Innovation, 4 May 2017, Valletta, Malta, https://ufmsecretariat.org/wp-content/uploads/2017/10/Declaration_EuroMed-Cooperation-in-Research-and-Innovation.pdf

méditerranéenne » pour « soutenir les scientifiques et chercheurs réfugiés, y compris les réfugiés scientifiques ». ⁸¹ Il semble que, dans ce domaine, l'UE soit plus précise quand il s'agit de distinguer les « migrants économiques » des « réfugiés scientifiques ».

2. Trois propositions concrètes : un plan, un système et un réseau

Après cet état des lieux, trois propositions peuvent être avancées :

I - Un plan d'action euro-méditerranéen en matière d'éducation, de formation, d'enseignement supérieur et de recherche ;

II - Un système intégré de bourses d'études et de recherche euro-méditerranéen ;

III - Un réseau d'instituts/centres d'étude et de recherche européennes dans les PPM et euro-méditerranéens dans l'UE.

A. Un plan d'action euro-méditerranéen en matière d'éducation, de formation, d'enseignement supérieur et de recherche

L'adoption d'un « plan d'action euro-méditerranéen en matière d'éducation, de formation, d'enseignement supérieur et de recherche » comprenant un nombre limité de priorités stratégiques pour les dix prochaines années, un calendrier précis et des résultats attendus quantifiables paraît être une évidence mais ne l'est pas forcément sur le plan politique. Il serait donc possible de débiter au niveau bilatéral, dans le cadre de la PEV, par l'adoption d'un plan d'action spécifique par pays. Ce fût le cas, dans un autre domaine, avec l'adoption d'un Plan d'action spécifique concernant l'Espace de liberté sécurité justice pour l'Ukraine par exemple. ⁸² La mise en place d'un tel cadre pourrait s'accompagner d'une réflexion stratégique plus large, se fondant d'abord sur un inventaire exhaustif de toutes les actions déjà menées puis sur une mise en contexte, dont la prise en compte de la montée en puissance de la Chine dans ces domaines. Une telle réflexion pourrait se faire dans le cadre d'un processus associant des représentants du monde universitaire, des acteurs socio-économiques et des administrations publiques. Parmi les priorités stratégiques des plans d'action devrait, par exemple, figurer le renforcement de l'assistance technique. La question des capacités est en effet fondamentale. Comment répondre à un appel d'offre H 2020 sans formation, capacités et assistance technique ? D'autres priorités pourraient être : le développement des nouvelles technologies (y compris le digital et le cyberspace) ; le climat, l'environnement et l'économie bleue ; et les aspects juridiques et socio-économiques relatifs à la mise en place et à l'approfondissement des intégrations régionales économiques entre l'UE et ses partenaires.

Si la volonté politique existe un tel « plan d'action euro-méditerranéen commun » pourrait être adopté dans le prolongement de la conférence interministérielle de 2017. L'UpM et le 5+5 constitueraient indéniablement deux plateformes à prendre en considération mais cela n'empêcherait pas de mettre en place des initiatives bilatérales pilotes.

B. Un système intégré de bourses d'étude et de recherche euro-méditerranéen

La deuxième proposition concerne un « système intégré » de bourses d'étude et de recherche. Les bourses sont en effet un levier simple, rapide et efficace pour renforcer la mobilité dans

⁸¹ *Op. cit.*, Point 7. https://ufmsecretariat.org/wp-content/uploads/2017/10/Declaration_EuroMed-Cooperation-in-Research-and-Innovation.pdf

⁸² V. Plan d'action de l'Union européenne dans le domaine de la Justice et des affaires intérieures en Ukraine, C 77, 29 mars 2003 et Revised EU-Ukraine Action Plan on Freedom, Security and Justice, 2007, https://library.euneighbours.eu/sites/default/files/attachments/ukraine_enp_ap_jls-rev_en_0.pdf

l'enseignement et la formation. Elles bénéficient d'un coût-efficacité remarquable, puisqu'une bourse peut tout simplement changer une carrière professionnelle, voire une vie entière. L'investissement, relativement modeste, a un impact important et rapide en termes de formation ou de recherche et des conséquences certaines sur le long terme. Cette proposition se centre sur la notion de « système intégré » qui va donc au-delà d'un système de bourse classique. Il faut en effet considérer les bourses d'étude et de recherche en tant que « levier » pour la mobilité mais aussi pour trouver un emploi.

Pour cela, il faudrait travailler en amont et en aval de la période d'études ou de recherche financée par la bourse. En amont, par l'information et la préparation des étudiants et des chercheurs. Une stratégie d'information dans les universités est indispensable. Des efforts ont été faits avec la création, dans les PPM, des premiers bureaux Erasmus et points d'information nationaux sur les programmes européens de recherche mais beaucoup reste à faire notamment en termes de décentralisation. La préparation en amont des étudiants par des programmes introductifs dans leur pays d'origine permettrait aussi de maximiser les bénéfices de la bourse. En aval, par l'offre de stages, de doctorats et/ou de formations professionnalisantes. Cela implique des moyens financiers, techniques et juridiques. La question des conventions de stage, de la couverture sociale des étudiants est par exemple clé. La mise en place d'un suivi post-formation/stage paraît aussi indispensable pour faire un bilan précis et rapide des actions et accompagner les étudiants et les jeunes chercheurs dans leur recherche d'emploi et la construction de leur carrière professionnelle. Surtout, ces bourses devraient permettre aux étudiants et enseignants-chercheurs d'accéder à tous les établissements de la zone euro-méditerranéenne et donc favoriser une mobilité non seulement Sud-Nord mais aussi Nord-Sud et Sud-Sud.

C. Un réseau d'instituts/centres d'études et de recherche européennes dans les PPM et euro-méditerranéens dans l'UE

La création d'un réseau d'instituts/centres d'étude et de recherche européens dans les PPM pourrait indéniablement contribuer à intégrer les systèmes d'enseignement supérieur de ces pays à l'espace européen de l'enseignement supérieur. De telles structures devraient être de nature multi et interdisciplinaire. Un positionnement en tant qu'interface/plateforme eurafricaine en matière d'enseignement, de formation et de recherche de haut niveau serait l'une des pistes à suivre.

Un lien avec l'université serait aussi très important, de même que la possibilité de créer des passerelles avec des écoles doctorales. Le programme d'enseignement, dans l'idéal, devrait être jumelé avec une structure de recherche dotée d'une capacité de publications du meilleur standard. La création de chaires d'enseignement et de recherche serait également importante en termes de visibilité et d'excellence car elle permettrait, par exemple, la structuration de réseaux d'excellence impliquant les acteurs économiques. De tels instituts ou centres pourraient aussi développer des formations plus ponctuelles et organiser conférences et séminaires leur permettant de devenir des centres de réflexion et autres Think Tanks.

L'appui et le développement, voire la création d'instituts/centres d'études et de recherche euro-méditerranéens dans l'UE permettrait de développer un tel réseau et de stimuler la recherche et l'enseignement sur les deux rives.

Conclusion

Les ambitions de l'UE en la matière demeurent encore trop limitées. Les ministres ont ainsi demandé en 2017 au « groupe UE-MED de hauts fonctionnaires dans le domaine de la recherche et de l'innovation » de (seulement) poursuivre ses efforts en vue d'une « coopération étroite avec le secrétariat de l'UpM afin de définir les priorités de la coopération en matière de recherche et d'innovation en Méditerranée, de promouvoir activement les synergies et les complémentarités » et ce notamment en « supprimant les obstacles, en favorisant la circulation des cerveaux, en évitant les doubles emplois, en réduisant la fragmentation et en favorisant l'intégration, tout en favorisant l'égalité des sexes et l'éthique de la recherche »⁸³. Ceci aurait dû, en effet, être réalisé il y a plus de dix ans, lors de la mise en place de ces thématiques au sein de l'UpM, mais les aléas politiques ont largement freiné cette initiative. D'où ces trois propositions concrètes et réalisables sur le court/moyen-terme. Il faut cependant une volonté politique et des moyens financiers. A cet égard, il apparaît pertinent de mobiliser l'ensemble des financements : nationaux, bilatéraux et multilatéraux et de se concentrer sur quelques priorités clés dans le cadre du plan d'action. Il faut surtout remettre les jeunes au centre de toutes les attentions et ce dans le contexte d'un rapprochement UE-Méditerranée-Afrique. Il y a urgence, car il ne faut jamais sous-estimer la « contribution indiscutable de ce secteur à l'avenir des sociétés méditerranéennes » qui « interpelle aussi bien les moyens attribués au développement de ce secteur qu'aux principes de gouvernance préconisés des systèmes universitaires et de recherche ».⁸⁴

La création et la labélisation de l'Université euro-méditerranéenne de Fès (UEMF) qui a notamment pour objectif de « construire une plateforme régionale de coopération basée sur l'excellence en enseignement et en recherche sur des thématiques d'intérêt pour le Maroc et pour la région Euro-Méditerranéenne »⁸⁵, devrait bientôt prendre sa vitesse de croisière. Il s'agit d'une avancée dans le cadre de la relance des relations euro-marocaines. Le Conseil d'association Maroc UE qui a relancé ces dernières, en juin 2019, a précisé que le « Partenariat euro-marocain de prospérité partagée » s'articulera autour de « quatre espaces structurants, à savoir un espace de convergence des valeurs, un espace de convergence économique et de cohésion sociale, un espace de connaissances partagées et un espace de concertation politique et de coopération accrue en matière de sécurité ». L'espace de connaissances partagées devrait notamment mettre en valeur « l'enseignement supérieur, la formation » ainsi que « l'emploi durable, la recherche scientifique, l'innovation et les transferts technologiques, la mobilité des étudiants et des chercheurs ». Il s'agit aussi de développer « l'économie de la connaissance et de l'innovation ».

Espérons que ces nouvelles initiatives permettront enfin la création d'un espace euro-méditerranéen d'enseignement supérieur et de recherche mais aussi de formation (continue). Le fait qu'une diplomatie scientifique et technologique euro-méditerranéenne se mette en place est un signe encourageant.

⁸³ *Op. Cit.* Traduction, point 16, https://ufmsecretariat.org/?s=Declaration_EuroMed-Cooperation-in-Research-and-Innovation

⁸⁴ Robert Fouchet et Emmanuelle Moustier, *op. cit.*

⁸⁵ Université euro-méditerranéenne de Fès, présentation, <http://www.ueuromed.org/pro/fr/presentation.php>

Un nouveau modèle économique pour le développement du Bassin méditerranéen

Par Maurizio MARIANI ⁸⁶,

L'augmentation de la population, du taux d'urbanisation ainsi que les changements climatiques, sociaux et économiques entraînent une profonde transformation urbaine dans le bassin méditerranéen.

Selon le philosophe Sénèque, « il n'y a pas de bon vent pour le marin qui ne sait où il va ». En d'autres termes, si les défis sont complexes et inévitables, il est clair que le paradigme qui sous-tend le modèle économique actuel doit évoluer et s'ouvrir vers de nouveaux horizons.

Pour construire un espace méditerranéen de paix et riche d'opportunités, il faut en effet redonner une position centrale à l'homme et à l'environnement dans une économie de la coopération et non plus de la concurrence. C'est ce nouveau paradigme qui permettra de garantir une équitable distribution des richesses dans les filières.

A cette fin, les femmes et les jeunes (plus particulièrement les « digital natives ») doivent être encouragés, en tant qu'acteurs principaux du changement, à entreprendre, créer des entreprises et à innover. Ils pourront ainsi s'appuyer sur les nouvelles technologies dans ce nouvel écosystème.

C'est précisément cet écosystème qui fait l'objet de mon intervention, il est le fruit d'un nouveau modèle de gouvernance reliant le niveau local et global, dans un monde de plus en plus interconnecté, capable de guider le développement économique des régions de la Méditerranée.

L'action concrète la plus urgente est la réforme de la pensée. On est confronté en permanence à un décalage entre un monde qui a évolué extrêmement vite et des systèmes conceptuels et institutionnels voués à des connaissances fragmentaires et compartimentées.

Selon Edgard Morin, « la réforme de la pensée, comme l'approche de la complexité, ne consiste pas à jeter à la poubelle les connaissances antérieures mais à réagencer autrement un certain nombre d'éléments préalables, comme des pièces d'un puzzle dont on ferait une nouvelle image ».

Le désastre :

Après cette introduction, je vais maintenant entrer dans le vif du sujet, en mettant en évidence le désastre et le paradoxe de notre système alimentaire, illustrés par un taux d'obésité qui touche jusqu'à 40% des enfants dans les pays du 5+5 (Italie, Espagne, France, Malte, Portugal et Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie). Dans les pays de la rive nord, on enregistre une forte croissance des dépenses sanitaires, elles ont presque doublé, en passant de 1.136 à 2.219 euros par personne, dans les 20 dernières années. (source : données OECD). Une large partie de cette augmentation est liée à ce que nous mangeons et l'obésité à elle seule représente entre 7 et 10% de la dépense totale.

Le paradoxe :

Le paradoxe auquel nous assistons est une sorte de « boulimie du système alimentaire », on produit trop, on mange trop et mal et on jette trop d'aliments. A chaque fois que l'on mange hors du foyer, nous produisons 250g de déchets. D'autant plus, que dans les pays du Nord de la Méditerranée, on enregistre une forte hausse des repas consommés hors foyer : on dépasse

⁸⁶ Economiste et environnementaliste,

désormais 40% des repas quotidiens consommés hors de la maison. Ce paradoxe de la rive nord a un fort impact sur la rive sud en créant un cercle vicieux.

Beaucoup d'entreprises agroalimentaires de la rive nord exploitent les territoires au Sud de la méditerranée à leur profit : par exemple l'huile d'olive de Tunisie est importée en Italie et vendue avec le drapeau italien sur la bouteille, achetée 3 euro/kg et vendue 14 euro/kg, au détriment des pays des vrais producteurs.

Il y a une vraie nécessité de créer un pacte sur l'alimentation méditerranéenne, afin de remettre au centre l'économie et le travail de l'homme. On doit respecter tous les producteurs, et leur donner accès au marché sans intermédiation spéculative.

Il est important de ne pas oublier que le bassin méditerranéen est le berceau de la diète méditerranéenne qui est devenue patrimoine mondial de l'humanité. En citant le document de l'Unesco « La diète méditerranéenne met l'accent sur les valeurs de l'hospitalité, du bon voisinage, du dialogue interculturel et de la créativité, et sur un mode de vie guidé par le respect de la diversité ».

Comment sortir de cette situation désastreuse et folle ?

Il faut partir de la pensée d'Edgar Morin et sortir des raisonnements en silos afin de rétablir le lien de cause à effet entre des problématiques et apporter des solutions viables à long terme, comme par exemple le coût de la santé en relation avec les mauvaises habitudes alimentaires où encore l'impact environnemental de l'alimentation lié aux "food miles" et au gaspillage. Seule la prise en compte et la connexion de tous ces paramètres dans une vision systémique permettra d'établir le juste prix des aliments que nous consommons et la répartition équitable de la valeur tout au long de la filière.

On a étudié depuis 20 ans les marchés de la restauration collective en Europe et on enregistre, sur 500M d'habitants, 80M de repas servis par jour. On peut projeter les mêmes données avec ce même rapport population/repas, pour la rive sud, où l'on estime que 36M de repas par jour pourraient être servis tous les jours en considérant qu'aujourd'hui ces pays accueillent 230M d'habitants. Si on projette cette donnée en 2.050 avec une population qui atteindra les 350M d'habitants sur la rive sud on estime 56M de repas par jour.

Pour résoudre les problèmes de gaspillage alimentaire, d'obésité et de surpoids, on doit repenser notre alimentation quotidienne. Celle-ci doit s'appuyer sur des produits frais comme des légumes et des légumineuses, plutôt que sur des produits industriels. Nous devons créer un système fondé sur des protéines végétales plutôt qu'animales.

Les propositions :

- On peut proposer des politiques publiques d'achat pour la restauration collective notamment celle des cantines scolaires et des hôpitaux, tout en favorisant les produits méditerranéens. En même temps, créer des systèmes de restauration collective publique dans la rive sud favorisant ainsi les produits locaux pour donner directement accès aux producteurs et en favorisant l'éducation alimentaire des convives/citoyens.

Bien évidemment on parle d'une petite partie de la filière agroalimentaire mais qui peut être utilisée comme levier pour donner accès au marché à des producteurs dans le cadre du nouveau paradigme économique qui passe d'une économie de la concurrence à une économie de coopération.

- Une autre proposition serait celle de créer un système de type « blockchain » pour enregistrer et certifier les relations puis les transactions économiques, ce qui permettra la traçabilité des relations et la redistribution de la richesse sur la filière dans les achats publics.

La régénération de filières agroalimentaires locales permettra de maintenir le niveau de l'emploi et même de créer des postes de travail supplémentaires grâce à une redistribution plus juste de la valeur créée. En effet, comme le montre une recherche effectuée sur l'économie de la filière alimentaire dédiée à la restauration collective, aujourd'hui elles sont régies par les intermédiaires logistiques et commerciaux, les « Middle Man » qui n'ajoutent pas de valeur au produit.

Pour conclure, on doit imaginer un changement de paradigme qui passe par l'augmentation des flux touristiques pour mieux valoriser la richesse de la mosaïque culturelle du bassin méditerranéen. L'idée est de permettre aux visiteurs d'expérimenter sur place les traditions gastronomiques dans des conditions de respect des hommes et de l'environnement au lieu de privilégier l'exportation massive des produits. Non seulement, ce serait un moyen de rapprocher les différentes populations dans un contexte plaisant, mais cela dynamiserait aussi toute une économie locale induite en créant une richesse plus diffuse et mieux répartie dans les pays producteurs.

La mobilisation sociale et le contrôle citoyen de l'action publique

Par Beatriz MESA⁸⁷,

Historiquement les frontières entre le Sud et le Nord de la Méditerranée ont servi aux Etats à marquer les différences entre les peuples. Les sociétés des deux côtés de la Méditerranée ont reproduit des narrations conduites par « le haut », à travers des processus historiques et politiques, fruit de la colonisation et des processus postcoloniaux qui ont accentué les différences entre les deux rivières en termes culturels, sociétaux, économiques et politiques.

Malgré l'existence de ces différences, nos frontières relèvent aussi et surtout des points en commun et de certains terrains d'entente. Une des parcelles qui nous parle d'égal à égal s'appelle la société civile et sa lutte pour la reconnaissance lui permettra de devenir un acteur capable de contrôler l'action publique.

Dans ce sens, ma contribution s'inscrit dans une vision sociologique suite aux observations faites sur le terrain en Espagne avec « Les indignés » ; en Tunisie pendant « La révolution du jasmin », la post-révolution ; au Maroc pendant et suite au « 20 février » et en Algérie pendant « la révolution du sourire »⁸⁸. Ces observations sont difficiles à exprimer car elles se produisent sur le long terme en connaissant la relation entre l'action de la mobilisation et la transformation de l'ordre social⁸⁹.

L'impact de la mobilisation populaire au Nord et au Sud de la Méditerranée a été le même : une nouvelle prise de conscience politique ; la transition vers une autre manière de faire de la politique ; vers autres genres de systèmes, même si ces systèmes n'ont pas donné les résultats prévus.

En Espagne, la mobilisation sociale à Madrid dans le contexte du Printemps arabe en 2011 a changé radicalement le paysage politique jusqu'au point de rompre le bipartisme classique qui a régné dans le pays depuis le début de la démocratie. C'est à travers cette action populaire qui naît de la société civile, réunie et organisée, que se construit un autre récit. La nouvelle rhétorique n'appelle plus à la violence comme la société espagnole l'a vécu à d'autres époques de son histoire⁹⁰. La mobilisation sociale espagnole a réveillé une autre conscience politique entre les nouvelles générations qui souffraient de désaffection politique. Le même sentiment de détachement de la population envers la classe politique existe sur la rive sud. La mobilisation sociale de la société civile a provoqué un changement du paysage politique vers une diversification des formations, obligées d'adopter des concepts liés au « consensus », à la « négociation » et aux « coalitions gouvernementales » parce que la victoire absolue d'une seule formation politique en Espagne n'est plus envisageable depuis 2011, du fait de l'émancipation de cette nouvelle société civile.

Je voudrais poursuivre ma réflexion en évoquant la nécessité de mettre en valeur le contrôle citoyen de/sur l'action publique, en général. Pour cela, il est nécessaire de mettre en lumière la reconnaissance sociale de cette citoyenneté, en faisant allusion à la lutte de la reconnaissance sociale dans la théorie de la philosophie sociale d'Axel Honnet⁹¹. Il contribue à éclaircir cette notion en l'expliquant non par le biais de l'amélioration des droits sociaux, mais par la reconnaissance que l'existence citoyenne permet au citoyen d'exercer son pouvoir.

⁸⁷ Mesa, Beatriz, docteur en Sciences Politiques (Université de Grenoble, France). Chercheur au LEPOSHS de l'Université Internationale de Rabat (UIR, Maroc) et membre de la chaire « Culture, société et faits religieux » de l'Université Internationale de Rabat (UIR).

⁸⁸ L'auteur de cette réflexion a fait un travail de terrain pendant tous les processus révolutionnaires au nord d'Afrique depuis 2011, y compris la guerre de Libye en 2011 et la post-guerre en 2014.

⁸⁹ Díez Rubén, *Sociedad civil y movimientos sociales. Entre el cambio y la organización*. Revista Española de Sociología (RES), 2019.

⁹⁰ Ferret, Jérôme (2016): «Crisis Social, movimientos y sociedad en ESPAÑA HOY», Colección Si - birana, Zaragoza, España.

⁹¹ Courtel, Yannick (2018): «La lutte pour la reconnaissance dans la philosophie sociale d'Axel Honnet», Revue des sciences religieuses.

C'est dans cette perspective que l'on peut analyser la mobilisation sociale actuelle en Algérie, le système totalitaire ayant été le déclencheur de ces protestations historiques. Elles révèlent d'autres paramètres : la nécessité de rendre visible la citoyenneté comme acteur actif. La mobilisation rend visible l'individu, la capacité de se construire, de vivre pleinement sa condition et d'être reconnu⁹². Les Algériens disent aujourd'hui qu'ils sont « en train de se découvrir » et de « se reconnaître » en tant que citoyens actifs, qui contrôlent les excès du pouvoir central. En effet, la population algérienne a réussi, après trois mois de mobilisation, à démanteler le parti unique, le Front de Libération Nationale (FLN) de l'ex-président Abdelaziz Bouteflika. A partir de là, ils ne vont pas abandonner la rue, elle est leur seul rapport de force avec le système. Les rues des 45 wilayas du pays deviennent le seul pouvoir du peuple, la seule arme pacifique de la population qui refuse la violence pour aboutir à ses objectifs.

Les Algériens se sentent, pour la première fois comme un acteur qui passe d'une observation passive et soumise à une véritable action en occupant la rue. C'est une nouvelle société qui émerge. Un mouvement semblable s'est produit en Tunisie en 2011 après plus de 20 années de régime de Ben Ali. Les réalités algérienne, tunisienne et marocaine ont montré l'accès de nos jeunes à la discussion politique et aux réflexions critiques. On peut considérer cela comme une forme de contrôle de l'action publique.

Dans le cas de la société civile marocaine, le nombre de mobilisations sociales a augmenté de manière remarquable. En effet, les mobilisations après la mort d'une jeune marocaine qui voulait traverser la mer clandestinement après une attaque des autorités locales, les mobilisations contre les conditions de travail des professeurs et des médecins, les mobilisations contre les conditions socio-économiques dans le Nord du Maroc sont des illustrations éloquentes du « contrôle » de la citoyenneté réveillée et active.

Ces différentes mobilisations, en Espagne, en Algérie, en Tunisie ou au Maroc, font que la violence disparaît. C'est à dire que l'on assiste au contrôle de la violence par la mobilisation sociale. Le fait de s'organiser en Algérie, après 50 années de repli et de silence, permet que de telles mobilisations sociales se fassent sans violence. La violence peut être contrôlée par la mobilisation sociale mais elle n'est plus contrôlée lorsque la mobilisation est empêchée par la répression⁹³. Cette violence peut s'expliquer par le manque de reconnaissance de nos jeunes et la non-reconnaissance de nos sociétés. Pour cette raison, il est nécessaire d'émanciper le facteur humain, de reconnaître la valeur de la société civile qui éprouve le besoin de s'organiser aujourd'hui pour devenir une puissance de contrôle de l'action publique et de l'action de l'Etat.

C'est pour cela qu'on ne peut pas résoudre le problème de la violence par la violence car la violence comme résultat de la négation de la citoyenneté engendre plus de violence. Cette négation est notamment pratiquée dans des pays avec des systèmes fragiles, des démocraties déficitaires où les dégâts sont importants à cause du monopole du pouvoir économique par une élite au détriment de toute une masse populaire.

Les dégâts comme conséquences de l'impossibilité de nos jeunes d'aspirer à la reconnaissance à travers l'accès au marché ; sauf si la personne vient d'une élite, sauf si la personne est « pistonnée » et, en conséquence, la méritocratie reste confinée dans l'imaginaire.

⁹² L'auteure a réalisé des entretiens avec des Algériens de la société civile qui participaient à la mobilisation populaire.

⁹³ Ferret, Jerome (2016): «Crisis Social, movimientos y sociedad en ESPAÑA HOY», Colección Si - birana, Zaragoza, España.

⁹⁴ Entretien de l'auteur avec des représentants de la Société Civile en Alger, mai 2019. 9 Ferret, Jerome (2016): «Crisis Social, movimientos y sociedad en ESPAÑA HOY», Colección Si - birana, Zaragoza, España.

La politique de la méritocratie⁹⁴ en termes de connaissances, de capacité et du savoir n'existe pas dans certaines sociétés de ces pays et crée des inégalités et des frustrations qui accentuent la non reconnaissance sociale.

La société civile est bien organisée en Espagne, encadrée par des organisations, partis ou syndicats car en agissant ensemble, il est plus facile d'atteindre ses objectifs. Un mouvement revendicatif déclenché par un syndicat ou un collectif a plus de chance de susciter un écho et de déboucher sur une action de masse. En Algérie, dans les mobilisations d'aujourd'hui, il n'existe pas cet encadrement, chaque acteur de la société civile est capable de coordonner seul, sans organisation collective. Ce manque de coordination peut parfois fragiliser les mobilisations sociales.

Dans ce sens, je ne suis pas d'accord sur l'utilisation de l'approche sécuritaire stato-centrée pour régler les problèmes auxquels sont confrontés nos jeunes des pays de l'Afrique du Nord et de l'Ouest. Des expériences accumulées expliquent le paradoxe de la sécurité comme un droit citoyen en même temps qu'il représente une menace pour notre citoyenneté.

En Algérie, la situation actuelle de l'état d'urgence permanent et de sa pratique pendant les années noires, a soutenu une violation systématique des droits de l'homme. L'Etat se permet de restreindre les libertés à partir d'une menace qui n'est pas toujours partagée et ni perçue par l'ensemble de la population. Cette situation on la voit en Algérie, au Maroc, mais aussi au Mali. Au nom de la lutte contre le terrorisme, les Etats essayent de justifier l'excès de maintien de l'ordre.

Un autre exemple en témoigne par l'intimidation des journalistes, intimidation sur les réseaux sociaux qui représentent une menace pour les Etats peu démocratiques.

Les réseaux sociaux constituent donc, une autre manière de mobilisation sociale qui devient un véritable outil de la société civile pour continuer dans le contrôle citoyen de l'action publique parce ils dénoncent des affaires de corruption, violations des droits de l'Homme et tous les abus pratiqués par les Etats.

Arrivé à ce point, mes propositions pour le prochain sommet qui se tiendra en France le 24 juin s'appuient sur le constat que l'accès de la société des réseaux par l'intelligence artificielle peut permettre de rapprocher le peuple des décideurs/ des dirigeants. La France connaît des expériences sur l'intégration de la société civile à la vie numérique qui contribue à la démocratie participative et cela de manière directe.

Il faut également une implication de tous les acteurs étatiques concernés par les « enjeux de la Méditerranée » afin d'ouvrir un dialogue responsable et sérieux avec les voisins du Sud et du Nord autour de ces expériences et, à partir de là, il faut lancer des initiatives afin de trouver des solutions réelles qui vont établir la dignité des peuples, notamment pour le cas de l'Algérie en passant par la négociation. Le devoir des pays qui hébergent de fortes mobilisations populaires est d'écouter le peuple et de proposer des solutions pour un avenir prospère. Tant que les agendas économiques conduisent à morceler la société civile, le 5+5 sera défaillant.

Parler de la mobilité dans une seule direction, du Nord vers le Sud, ne peut pas constituer une solution pour la rive sud. Une telle bureaucratie lourde et incapable, pour l'instant, de faciliter la gestion des visas ne peut pas favoriser la mobilité des sociétés du Sud, ceci constitue un véritable enjeu pour l'initiative 5+5. Ainsi, la mobilité Erasmus Plus sera un échec tant que dominera la logique de fermeture des frontières.

⁹⁴ Entretien de l'auteur avec des représentants de la Société Civil en Alger, mai 2019. 9 Ferret, Jerome (2016): «Crisis Social, movimientos y sociedad en ESPAÑA HOY», Colección Si - birana, Zaragoza, España.

Conclusion de la journée

Par Jean-François DAGUZAN ⁹⁵,

Si nous devons prendre une métaphore pour qualifier le Sommet des deux rives auquel ce dossier veut apporter sa petite pierre, nous irions puiser dans la littérature maoïste : « Que cent fleurs s'épanouissent, que cent écoles rivalisent ! »

Ce slogan de 1957, créé par Mao Zedong pour critiquer le Parti communiste chinois, met en avant l'idée que l'initiative doit revenir à la base et que cette dernière doit être, le départ d'une nouvelle dynamique. Cette approche « bottom up », depuis le bas, pour utiliser un terme moins poétique, a été voulue par le Président de la République française pour relancer un processus euroméditerranéen fortement ralenti depuis quelques années.

Cette approche se veut une rupture par rapport au modèle qui a précédé. Depuis le lancement du partenariat euroméditerranéen de Barcelone en 1995 et jusqu'à la création de l'Union pour la Méditerranée en 2008. Pendant cette période, quelques Etats particulièrement intéressés à l'enjeu (France, Espagne, Italie) et la Commission européenne firent la politique euroméditerranéenne pour tout le monde. Le Sud, en échange de contreparties financières, accepta bon gré mal gré ce *modus vivendi*, quand l'UE acceptait de son côté, de détourner pieusement le regard pour les atteintes aux droits humains de la part des différents régimes autoritaires peuplant le bassin⁹⁶.

Nicolas Sarkozy, désireux d'une ambitieuse relance politique en Méditerranée, voulut prendre le contrepied de ce modèle en proposant, en 2008, une organisation intergouvernementale « union d'Etats souverains » « sur un pied d'égalité » « pour garantir la co-appropriation des décisions et la responsabilité partagée entre les pays du Nord et les pays du Sud de la Méditerranée⁹⁷ ». Cette nouvelle structure était censée redonner le pouvoir aux acteurs nationaux sur les acteurs soi-disant « non démocratiques » tels que la Commission européenne. Ce modèle se fracassa sur l'autel des réalités (la crise économique de 2008 et des années suivantes ; les crises politiques, locales, l'effondrement politico-économique de certains pays européens, etc.)

Penser, aujourd'hui, une relance d'un processus euroméditerranéen s'inscrit dans une situation inusitée ; en effet jusqu'en 2008, la dynamique était portée par l'Union européenne. Malgré les difficultés, les pays du Sud et de l'Est suivaient ce mouvement. En 2019, la situation est totalement différente : l'Europe est en panne ; la croissance et la dynamique sont en berne. Certains Etats européens sont en grande difficulté économique et/ou politique : le Brexit a fait partir la Grande Bretagne ; l'Espagne est aux prises avec sa plus grande crise politique depuis la fin du Franquisme (la sécession catalane) ; des gouvernements conservateurs anti unionistes s'installent en Europe de l'Est et centrale ; de nombreux pays se relèvent à peine de la crise économique.

⁹⁵ Vice-Président de l'Institut Choiseul, chercheur associé à la Fondation pour la recherche stratégique et membre du Conseil Scientifique d'Euromed-IHEDN,

⁹⁶ Voir cet auteur, Les politiques méditerranéennes de l'Union européenne : trente ans d'occasions manquées, *Politique étrangère*, hiver 2016-2017 ; et Les politiques française et européenne face au défi du changement politico-stratégique, *Cahier de l'Orient*, n°129 janvier 2018.

⁹⁷ <https://ufmsecretariat.org/fr/qui-sommes-nous/structure/>

L'atonie générale d'une politique euroméditerranéenne s'est sentie dans le texte de la « Stratégie globale de l'Union européenne » de juin 2016⁹⁸. Le constat de l'UE est particulièrement lucide sur les risques et les menaces qui se profilent. Mais la réponse à ces graves défis n'est portée, malheureusement, par aucun élan. Doit-on considérer alors qu'aucune initiative ne soit possible ou souhaitable ? Que le blocage soit total ? La France a voulu s'inscrire en faux. On ne peut pas continuer à s'enfermer dans le triangle infernal « drame, terrorisme, migrants » tel qu'énoncé au cours des débats. Face à une situation dégradée, il faut être capable de prendre le risque d'agir. On peut retrouver dans ce cas, la fameuse maxime du Maréchal Foch : « mon centre est enfoncé ; ma droite recule ; situation excellente, j'attaque ! »

Il s'agit alors de proposer une alternative crédible à l'inaction.

Ce n'est pas l'absence d'initiatives qui est le véritable problème. Des centaines d'actions de toutes tailles existent sur le pourtour méditerranéen (villes, femmes, jeunesse, culture, etc.) mais dans le désordre. Sébastien Abis – pour caractériser ce phénomène - a pu dire humoristiquement qu'il y avait trop d'initiatives. Ces nombreuses actions, la plupart du temps, la population ne les voit pas alors que se cristallise la vision d'une Europe inactive et lointaine. Pourtant l'enjeu est colossal : 100 millions d'emplois sont à créer en Méditerranée du Sud et de l'Est en 2035 pour assurer du travail à une jeunesse en déshérence. C'est donc un défi majeur qu'il faut assurer. Il faut une cohérence !

Pour ce faire, il ne faut pas réinventer la roue. L'Union pour la Méditerranée, toutes critiques bues, existe désormais. Des projets se sont développés, la structure administrative fonctionne. Il convient donc de continuer d'investir dans l'UPM. Mais il faut aussi s'appuyer sur le modèle flexible du 5+5 pour innover. C'est sans doute de fluidité dont les relations euroméditerranéennes ont besoin afin de sortir du corset des rigidités nationales et des blocages institutionnels. A cet égard le côté « laboratoire » du 5+5 peut se révéler extrêmement utile pour développer des pistes nouvelles de coopération - L'association forte de la société civile comme force de proposition, également.

Par ailleurs, il est important de ne pas rester bloqué sur une Méditerranée autocentrée. Il faut, par avance, intégrer dans la réflexion les interconnexions avec le Golfe (notamment par ses implications financières et stratégiques) et avec le Sahel (en raison de la menace terroriste et des conséquences migratoires d'un effondrement politico-économique des pays qui la composent.)

Le professeur Erwan Lannon a parlé d'une dimension « globale » de la démarche. Elle est, à tous égards, indispensable. Comme ailleurs, la Méditerranée est portée par la mondialisation et en subit les aspects positifs et négatifs. Elle est aussi le réceptacle et la caisse de résonance des crises périphériques.

Il faut être réaliste, malgré le rêve poétique d'un Gabriel Audisio ou d'un Camus, la Méditerranée n'existe pas. Passés les antiennes invocatoires « du pays de l'olivier, de la vigne et du blé » chers à Braudel (qui était totalement lucide au demeurant), de celui des « trois peuples du livre » ou du modèle de Cordoue, les divergences sont beaucoup plus fortes que les points de convergence. Mais la Méditerranée, ou l'Euro-Méditerranée est une idée POLITIQUE. C'est celle d'une construction autour de la paix, de la sécurité, de la culture et du développement partagé – (en 1995 on parlait de « co-développement ».)

Cette idée-là se défend... et se porte ! Donc comme a dit le Député Philippe Vitel en ouverture de ces travaux. Il s'agit maintenant « de s'engager » !

⁹⁸ https://eeas.europa.eu/topics/eu-global-strategy_en

Conclusion

de la dixième Rencontre de Cybèle

Par Henry MARTY-GAUQUIE ⁹⁹,

Les débats de ces rencontres ont été articulés autour de deux thématiques, celle de l'émancipation du facteur humain, d'une part, et celle du renforcement du contenu démocratique et de l'appropriation citoyenne, d'autre part.

En effet, dans un monde de plus en plus instable, traversé par des compétitions économiques et étatiques féroces, génératrices d'inégalités croissantes, la Méditerranée apparaît comme fragilisée à plus d'un titre.

En premier lieu, parce que depuis le sursaut démocratique arabe de 2011, les logiques d'ordre et d'hégémonie ont pris le pas sur la valorisation de l'initiative citoyenne et le respect mutuel, entraînant le repli des opinions publiques sur le refuge de l'Etat-nation, perçu comme protecteur et identitaire. En second lieu, parce que la perte d'identité et la perte de sens au travail engendrées par les inégalités a entraîné, dans les opinions publiques des deux rives, une vision très négative de la région, une méconnaissance de l'autre et des conflits sociétaux nourris par une vision sublimée (et souvent superficielle) de la culture (et de la religion) d'origine.

Aussi est-il rapidement apparu des débats que la priorité de la relance de la coopération euro-méditerranéenne serait de renforcer la participation de la société civile non seulement à la définition des objectifs de cette coopération revisitée, mais aussi à l'utilisation des moyens consacrés afin d'assurer l'appropriation, par le plus grand nombre, de la coopération régionale en Méditerranée.



La première session s'est attachée à relever les moyens de dépasser les blocages culturels et sociaux qui s'opposent au respect et à la compréhension de l'autre en Méditerranée, préemptant ainsi l'accord sur une vision commune des enjeux méditerranéens et des solutions à y apporter.

A cet égard, les intervenants se sont accordés sur la priorité à donner à la réparation des situations de marginalisation des jeunes (que ce soit pour des raisons culturelles ou géographiques) ; en effet, ces mises à l'écart sont porteuses de radicalisations (politiques ou religieuses) portant atteinte au « vouloir vivre ensemble » et à la capacité à affronter les enjeux régionaux en Méditerranée sur la base d'une vision partagée. Pour ce faire, la session a retenu deux solutions principales et plusieurs leviers.

Compte tenu du faible taux d'employabilité des jeunes et des effets de la démographie sur les prévisions de chômage au Sud (soit plus de 80 millions de jeunes chômeurs en 2030 si le système éducatif reste inchangé), la première des solutions à mobiliser est celle de l'éducation et de l'accompagnement vers l'emploi, en priorité au bénéfice des jeunes en déscolarisation ou en sous-éducation. Les intervenants recommandent le développement de mécanismes de rattrapage éducatif et de réinsertion sociale de type « MedNC » (ayant déjà atteint des résultats très concrets dans

⁹⁹ Directeur honoraire de la Banque européenne d'investissement (BEI) et membre du Conseil Scientifique d'Euromed-IHEDN.

plusieurs pays partenaires méditerranéens¹⁰⁰) et le renforcement des programmes de formation professionnelle de cycle court, développant à la fois l'émancipation des jeunes et leur insertion sociale. De telles solutions sont particulièrement souhaitables pour favoriser l'accès à l'emploi dans les régions rurales enclavées ou très périphériques des pays du Maghreb, par exemple.

La seconde solution est celle de la mobilité, compte tenu de ce que la méconnaissance de l'autre se renforce dans des situations d'isolement physique et ou psychologique ; dans ce contexte, il convient également de prendre en compte que les jeunes du Sud ne disposent pas de la même aptitude à la mobilité que leurs homologues du Nord : outre les barrières physiques que constituent les frontières en Méditerranée (tant sur l'axe Sud-Nord que entre pays du Sud), des facteurs tels que les barrières culturelles, les sentiments d'ostracisation et de sous-estime de soi constituent également de puissants freins à l'accès au projet de mobilité.

C'est pourquoi les intervenants à la première session ont plaidé pour une plus grande mobilité des savoirs par le développement de programmes de formation binationaux faisant appel à des matières et des enseignants de plusieurs pays méditerranéens et appuyés par des échanges et des stages de formation d'un pays à l'autre, des visites de jumelages, etc. Les intervenants recommandent à cet égard de s'inspirer des résultats de l'OFAJ et de ses équivalents en Europe et dans les Balkans occidentaux pour mettre en œuvre un « Office Maghreb-Europe de la Jeunesse », voir la constitution d'un Parlement des Jeunes euroméditerranéens.

Au nombre des leviers, la session a également identifié le recours accru aux « multiplicateurs de changement » que sont le développement des réseaux euroméditerranéens de jeunes talents¹⁰¹ capables d'agir en Business Angels sociaux et, d'autre part, le renforcement de l'accès des jeunes aux outils numériques ; dans cet esprit, il s'agit non seulement de renforcer l'accès à la formation (dont l'ouverture culturelle) et à l'équipement matériel, mais aussi de favoriser le développement de la littérature numérique par une action concertée des gouvernements et des milieux universitaires afin de faciliter la mobilité des savoirs et la mixité culturelle en Méditerranée.

Ces propositions ont retenu l'attention de l'ensemble des participants à la 10ème Rencontre de Cybèle et ont fait, en conséquence, l'objet d'une proposition à la Délégation interministérielle à la Méditerranée en vue de figurer parmi les recommandations à l'attention du Sommet des deux Rives du 24 juin 2019.



La seconde session a traité de la possibilité, pour la société civile, de participer à la réalisation de la coopération euroméditerranéenne afin de permettre ou de renforcer l'appropriation des objectifs et moyens d'action de l'action régionale en Méditerranée.

Dans ce cadre, les intervenants ont principalement évoqué les barrières et les constructions culturelles qui s'opposent à la constitution d'une lecture commune de l'Histoire méditerranéenne,

¹⁰⁰ Le projet « Med-Nouvelle Chance » porte, depuis 2015, l'objectif de transposer dans les pays du Sud de la Méditerranée les acquis des réseaux français et européens des Ecoles de la Deuxième Chance (« E2C »). Opérationnel au Maroc et au Liban grâce au concours d'institutions privées, il s'adresse aux jeunes en situation de « dropouts » et atteint dans ces pays un taux de sortie positive (accès à l'emploi ou à une formation en fin des deux années de rescolarisation) de 80% au Maroc et de 98% au Liban. Le réseau Med-NC complète ces premiers résultats par une coopération internationale pour la formation des éducateurs, l'échange de bonnes pratiques et l'ouverture d'établissements similaires dans d'autres pays tels la Tunisie, l'Egypte et l'Algérie.

¹⁰¹ du type de l'Association ATLAS « Algerian Talents and Leaders Association ».

voire écartent la société civile d'une participation ou d'un contrôle de la mise en œuvre de projets la concernant directement.

Partant du constat que, pour beaucoup de pays du Sud, le concept de citoyenneté n'est pas compris dans un sens qui alloue au citoyen un droit de regard sur l'action publique et que, d'autre part, le primat de l'objectif sécuritaire dans les relations euroméditerranéennes a affaibli les exigences démocratiques des pays européens envers leurs partenaires du Sud, les participants ont plaidé pour que l'évolution du partenariat euroméditerranéen fasse une plus grande place à la notion de citoyenneté et aux exigences de transparence et de démocratie dans la conduite de l'action publique ; le développement de l'e-gouvernance et de l'accès des citoyens aux technologies numériques sont à cet égard, porteurs d'une plus grande démocratisation et d'un exercice plus direct de l'appropriation citoyenne de l'action publique.

Parallèlement, les intervenants ont fait ressortir que si la coopération universitaire s'est considérablement développée entre les deux rives de la Méditerranée ces quinze dernières années, les résultats de cette coopération ne sont à la hauteur ni des espoirs suscités, ni des enjeux culturels : trop d'initiatives disparates, pas assez de moyens pérennes, pas assez de coopération Sud-Sud reflètent la dimension politique de la coopération culturelle pour de nombreux Etats sensibles aux mouvements populistes, à l'obsession sécuritaire ou aux accents identitaires. De telles situations empêchent de définir des objectifs de long terme en matière culturelle, de valoriser l'acquis d'une histoire commune, de permettre l'accès du plus grand nombre à la conscience d'un avenir commun.

Dans cet esprit, les participants ont souhaité que soit mieux valorisée une culture commune, vieille de plusieurs millénaires. Deux leviers paraissent pertinents : d'une part, la mise en œuvre d'une politique muséale concertée entre pays du Sud et du Nord afin de valoriser les principaux sites emblématiques des liens et des valeurs unissant les deux rives ; cette politique des sites devrait être inscrite dans les objectifs des politiques de mobilité intra-méditerranéenne notamment sous l'angle des coopérations universitaires et du développement du tourisme qualitatif. Cette recommandation a également été transmise pour considération par les participants au Sommet des deux Rives. Les intervenants ont également retenu l'idée d'une plateforme numérique destinée à favoriser la rencontre d'éditeurs des pays méditerranéens en vue de soutenir les projets de coéditions et de traductions d'ouvrages des auteurs des deux rives.

Dans le domaine économique, enfin, la session s'est accordée sur la nécessité de tenter de redonner au facteur humain la place centrale qu'il a perdu en tant que consommateur, ce qui est dommageable à de nombreux titres : instauration d'une économie de la concurrence en lieu et place des impératifs humains de proximité et de coopération ; pression sur l'environnement par la multiplication et la délocalisation des étapes de production ; instauration d'une « boulimie alimentaire », source de nombreux dérèglements de santé publique et de la montée des coûts sociaux, etc.

Il serait donc souhaitable de favoriser la mise en place de politiques publiques de gestion des repas collectifs (et notamment les modalités de passation de marchés publics) en utilisant les instruments numériques pour favoriser les circuits courts d'approvisionnement et de consommation ; relocaliser les lieux de préparation à proximité des lieux de consommation ; sécuriser les relations entre les fournisseurs, les donneurs d'ordre et les consommateurs par l'instauration de block-chains locales ; gérer les invendus par des redistributions aux moins favorisés, etc.

●

La 10e Rencontre de Cybèle a donc été l'occasion de formuler de nombreuses suggestions et recommandations valorisant la participation de la société civile à la mise en œuvre des objectifs de la coopération euro-méditerranéenne, ou à l'enrichissement de la réalisation d'objectifs parfois trop confiés à des acteurs publics au détriment des acteurs de terrain.

Cette démarche s'inscrit dans la philosophie du Sommet des deux Rives, dont l'ambition est, selon le mot de l'ambassadeur Pierre Duquesne¹⁰², d'effectuer « un renouvellement total de la méthodologie des Sommets en associant étroitement la société civile à la préparation de conclusions de portée transfrontalière ».

Pour autant, faudrait-il encore que le Sommet, inspiré des recommandations de la société civile puisse avoir un effet tangible sur la relance de la coopération euro-méditerranéenne. Or, force est de constater, depuis 2011, qu'aucune offre de l'Union européenne à son voisinage du Sud n'a su emporter l'appropriation des opinions publiques au Sud comme au Nord, ni peser efficacement sur la montée des conflictualités dans la région. C'est qu'en effet, cette conflictualité généralisée paralyse les gouvernements des pays européens dans leurs efforts pour faire avancer la construction européenne par des projets collectifs, dont celui d'une offre substantielle au voisinage Sud, incarnant le « vouloir vivre ensemble en Euro-Méditerranée ».

Pourtant la conflictualité généralisée sur les voisinages européens, les incertitudes de la politique étrangère américaine, comme les inexorables signes d'un retour à une dangereuse logique de guerre en Méditerranée orientale et dans le Golfe persique plaident pour que l'Union endosse une responsabilité stabilisatrice dans cette partie du monde où ses intérêts économiques, politiques et humains sont directement concernés.

Retrouver la capacité à définir une politique européenne de voisinage c'est, pour les gouvernants des Etats membres de l'Union, passer d'une vision de court terme au long terme et de l'agenda sécuritaire à une offre partenariale. Cela implique également que les partis des gouvernements en Europe s'opposent durablement aux mouvements populistes, combattent l'attraction pour des thèses simplistes et dénoncent le laxisme brutal ambiant qui met en cause l'acquis de 70 ans de construction multilatérale et européenne. Puissent les Chefs d'Etat et de gouvernement du Sommet des deux Rives relever ce défi et prendre les décisions partenariales que les peuples des deux rives attendent impatiemment !

¹⁰² Délégué interministériel français à la Méditerranée, en charge de la préparation du Sommet des deux Rives. L'Ambassadeur Duquesne a donné une conférence dans le cadre des Entretiens de l'Association Euromed IHEDN à Marseille et Paris les 5 et 6 février 2019.

Recommandations : propositions d'actions à mettre en œuvre

Par Jean-François COUSTILLIERE ¹⁰³,

En amont du Sommet des deux rives, l'Association Euromed IHEDN a tenu ce 20 mai 2019, en l'Hôtel de la Région SUD Provence Côte d'Azur, la 10ème édition des Rencontres internationales de Cybèle sur le thème de la contribution de la société civile à une relance des relations euroméditerranéennes.

Les travaux se sont focalisés sur le rôle de la jeunesse et des actions culturelles comme autant d'opportunités pour accroître la compréhension de l'autre, la définition d'un constat partagé sur des enjeux communs aux deux rives de la Méditerranée, l'engagement au soutien d'objectifs communs de vivre ensemble dans un espace régional partagé, sans occulter cependant que celui-ci s'inscrit dans un monde plus large qui subit notamment les influences des événements du Golfe arabo-persique, du Moyen-Orient et du Sahel .

Des conclusions qui se sont dégagées de ces réflexions, l'association Euromed IHEDN retient deux thèmes d'actions concrètes qui lui semblent de nature à pouvoir être portées à l'attention des participants au Sommet des deux Rives qui se tiendra à Marseille le 24 juin prochain.

Jeunesse

Les participants à la conférence ont considéré que l'absolue priorité devait être donnée à l'accompagnement des jeunes des deux rives en voie de marginalisation géographique, sociale ou culturelle ; il s'agit d'éviter ou de remédier à leur isolement qui est porteur de remise en cause de la cohésion sociale, de violence et d'incompréhension mutuelle, de radicalisation et d'opposition à un devenir commun dans un espace partagé. Pour cela, la question de l'emploi reste centrale impliquant de soutenir l'établissement d'un cadre favorable au développement économique et à l'entrepreneuriat, spécifiquement dans les territoires ruraux.

A cette fin, la conférence propose le soutien à la mobilité de la jeunesse à travers le développement de programmes biculturels de soutien et de rattrapage scolaire du type E2C¹⁰⁴ ou MedNC¹⁰⁵, et de formations professionnelles impliquant des échanges dans différents pays de la Méditerranée. Elle prône également la création d'un « Office Maghreb-Europe de la Jeunesse » (sur le modèle de l'OFAJ¹⁰⁶ et de ses ampliations européennes), ainsi que le développement des réseaux euroméditerranéens de jeunes talents, du type de l'Association ATLAS (Algerian Talents and Leaders Association) dont les membres sont capables d'agir en tant que « Business Angels sociaux ».

¹⁰³ Contre-amiral (2S) – Président de l'association Euromed-IHEDN.

¹⁰⁴ E2C : Les écoles de la 2^e Chance sont nées pour offrir une solution aux jeunes qui sortent du système scolaire chaque année sans diplôme ni qualification et se retrouvent confrontés à la difficulté de rentrer dans le monde du travail. Les stagiaires des E2C sont des jeunes motivés qui ont choisi de saisir une deuxième chance, celle de se construire un avenir grâce à un accompagnement sur-mesure.

¹⁰⁵ MedNC : réseau Méditerranée nouvelle chance, constitué d'acteurs des pays du Bassin méditerranéen qui ont développé localement des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle aboutissant souvent à des résultats supérieurs aux moyennes nationales.

¹⁰⁶ OFAJ : Office franco-allemand pour la Jeunesse, organisation au service de la coopération franco-allemande qui a pour mission d'encourager les relations entre les jeunes des deux pays, de renforcer leur compréhension et ainsi, de faire évoluer les représentations du pays voisin.

Culture

La conférence s'est réunie autour du constat que les aspects communs de la culture méditerranéenne sont largement méconnus des sociétés et opinions des pays de la Méditerranée, alors qu'une présentation souvent fantasmée de ce qui divise accroît les tensions et les rejets de l'autre. Si les participants sont convenus que de très nombreuses actions culturelles communes se sont développées depuis une vingtaine d'années, notamment dans le domaine universitaire et des spectacles vivants, la conférence déplore que les programmes soient trop souvent définis de manière asymétrique entre le Nord et le Sud, et que les moyens consacrés soient largement insuffisants parce que souvent peu pérennes. Il conviendrait sans doute également d'approfondir de nouvelles pistes, susceptibles de constituer d'originaux vecteurs de dialogue, de métissage et de valeurs partagées telles celles de l'alimentation et des modes de consommation.

En attendant, parmi de nombreuses propositions d'actions culturelles, la conférence retient celle d'une politique commune de valorisation des sites historiques et archéologiques complétée par une valorisation mutuelle des principaux musées de la Méditerranée.

La conférence est en effet d'avis que de telles actions auront des effets tangibles et rapides sur la mobilité culturelle et l'accroissement du tourisme qualitatif entre les deux rives ; à terme, elle pense également que cette mise en commun de l'appropriation de l'Histoire est de nature à enrichir et à dépolitiser les programmes d'enseignement culturel et religieux dans les pays riverains, donc de nature à accroître la compréhension mutuelle.

L'association remercie ses soutiens

